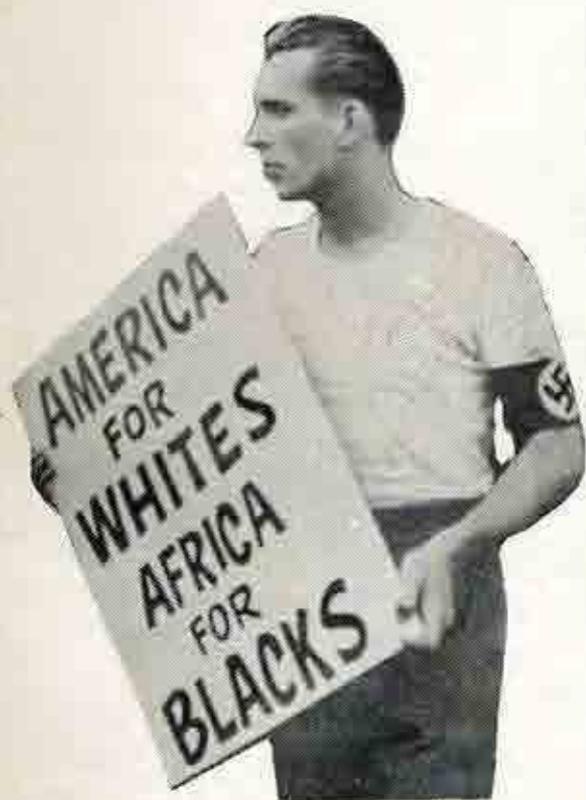


Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME
ET POUR LA PAIX. NUMERO 0. 1 F. 50.
NOUVELLE SERIE. OCTOBRE 1966.

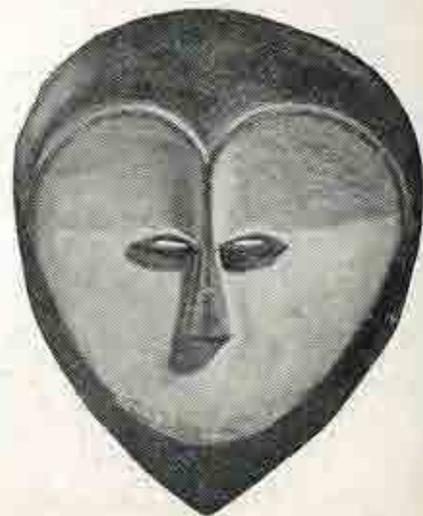


LES NAZIS A CHICAGO



rentrée...

LES ARTS AFRI- CAINS A PARIS



annonceurs !

CETTE PLACE VOUS EST RESERVEE

Vous pouvez, ainsi que nos annonceurs habituels, nous faire l'honneur de nous confier, dès notre prochain numéro, votre publicité.

L'efficacité d'une publicité dans notre mensuel n'est plus à démontrer, et son audience va s'accroître encore.

Nos lecteurs, fidèles soutiens de notre action, sont fidèles, aussi, aux firmes qui nous témoignent leur confiance. Ils seront demain les clients que vous désirez intéresser.

Notre service de publicité est à votre disposition pour vous fournir renseignements, tarifs, etc. Son animateur se fera un plaisir de vous rendre visite.

Ecrivez ou téléphonez à Droit et Liberté, 30, rue des Jeûneurs, Paris - 2° (GUT. 09-57).

**PARFUMS - GANTS
SACS - CRAVATES
CADEAUX INÉDITS**

PROMESSE PERSONNELLE

**SI VOUS TROUVEZ LE MÊME
ARTICLE MOINS CHER DANS
N'IMPORTE QUEL MAGASIN A
PARIS, MICHEL SWISS VOUS**

EN FERA CADEAU !

MICHEL SWISS

LE PLUS IMPORTANT SHOPPING A PARIS

16, RUE DE LA PAIX - PARIS

2^e Etage (Ascenseur)

OPE. 64-52, 60-36

dans ce numéro

	Pages
La peste brune menace encore.	
L'éditorial de Pierre Paraf	5
En France	6
En Allemagne	10
En Belgique	12
Que se passe-t-il ?	
L'actualité dans le monde	13 à 18
« Une seule race »	17
Un dessin de Jean Effel	18
L'art africain à Paris.	27
André Spire, poète et militant	28 - 29
Poison pour enfants	30
Les livres, les films, les disques du mois	28 - 33
La vie du M.R.A.P.	34 - 36
Mille millions de sauvages... et l'Hexagone	37 - 39
D.L. Variétés	41 - 42
et le dossier du mois : LES GHETTOS AMERICAINS	

**Droit et
Liberté**

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

Un an : 10 francs
Abonnement de soutien : 20 francs
ETRANGER

Un an : 18 francs
Compte Ch. Post. : 6070-08 Paris
EN BELGIQUE :

On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel des-Monnaies, Bruxelles 6.
Versements au C.C.P. 7.364-15 du M.R.A.P., 15, Square Prince-Léopold, Bruxelles-2.

Le numéro : 10 francs belges
L'abonnement annuel : 100 FB
Abonnement de soutien : 150 FB

Journal composé et imprimé
par des ouvriers syndiqués
S.P.E.C. - Châteauroux
La Directrice de publication : S. BIANCHI

DROIT ET LIBERTE - N° 0 - OCTOBRE 1966

Voici la nouvelle formule de "Droit et Liberté"

Ce numéro test (tiré à un nombre restreint d'exemplaires) est soumis à l'appréciation de tous les amis du M.R.A.P.

Toutes les critiques, suggestions et remarques seront accueillies avec la plus grande attention. C'est grâce à elles que nous pourrions améliorer encore notre mensuel dont le premier numéro, sous le présent format, sortira au début de janvier 1967. (Entre temps paraîtront les numéros de novembre et de décembre de présentation habituelle.)

Ce « Numéro Zéro » doit permettre aussi à nos amis, aux Comités du M.R.A.P. :

- de recueillir des abonnements,
- de solliciter des annonceurs,
- d'organiser pour janvier une diffusion et une prospection massives.

Cette nouvelle formule sera d'un prix de revient plus élevé que la formule actuelle. Elle entraînera donc une augmentation du prix de l'abonnement et de la vente au numéro.

Pourtant, jusqu'à sa parution, les conditions d'abonnement restent inchangées : et, selon notre formule 1 + 1 = 3, deux abonnements d'un an réglés donnent droit à un troisième gratuit.

D'avance, merci.

ELYSÉES SOIERIES

Chemisier

55, Champs-Élysées PARIS

Ski
Camping
Tennis

LE REFUGE

41, rue Saint-Placide Paris-6^e

laines
en gros

chez

MAURICE
LASKIER

6 FAUBOURG POISSONNIERE
PARIS-X^e PRO. 35-13

Compagnie
franco-canadienne
des Fourrures
et Pelleteries

anciens
établissements

KRZIWKOSKI

société anonyme fondée en 1896

15, rue Paradis, PARIS-10^e
16, rue Martel, PARIS-10^e
PRO. 28-35 et 28-36

Partout vous serez protégés par

LA CONCORDE

Compagnie d'assurances contre les risques de toute nature

5, rue de Londres, PARIS 9^e TRI. 82-50

SIEGES

steiner

Du vive le confort Steiner.
Steiner, c'est une extraordinaire collection de fauteuils, canapés, canapés-lit, dessinés par les meilleurs créateurs contemporains, fabriqués par la plus belle usine française. Steiner, technique ingénieuse du bois et du métal, art des formes et des tissus.

Ci-contre salon Teckel, bas sur pattes...
Élégant, confortable, quoique peu encombrant,
sur socle bois ou pieds métal.

BON à adresser à Steiner (548.94.61), 63-67 Bd Raspail Paris, pour recevoir gratuitement une documentation ainsi que la liste des concessionnaires Paris-Provence

Nom
Prénoms
Adresse

Le racisme ne connaît pas de vacances. Pendant tout l'été, la France, l'Allemagne, la Belgique ont été le théâtre d'événements qui prouvent que les nostalgiques du nazisme n'ont toujours pas renoncé.



Un « camp-école » très spécial dans le Gard

LA PESTE BRUNE MENACE ENCORE

VOICI la rentrée d'octobre, la reprise active de nos travaux, l'impérieux appel du M.R.A.P. qui nous commande la vigilance et le combat.

Car le racisme, lui, n'a connu ni trêve, ni vacances.

Pas de jour où ne nous parvienne des Etats-Unis la nouvelle de provocations, de violences du « parti nazi américain », qui ose arborer publiquement ce titre en une grande république dont tant de fils sont tombés pour abattre le nazisme.

Pas de semaine où nous n'apprenions l'assassinat d'un noir, sans que jamais nous soit annoncé le châtiement d'un meurtrier. La liberté sous caution semble automatiquement accordée aux délinquants racistes, tandis que la prison est réservée aux pacifiques disciples du pasteur Martin Luther King, coupables seulement de défendre un idéal auquel les Etats-Unis doivent leur naissance, d'exiger l'application de la loi sur l'égalité des Droits qui coûta la vie à John Kennedy.

Ils l'exigent avant qu'il soit trop tard, avant que la misère et l'injustice qui accablent les noirs américains déclenchent ce racisme antiblanc dont les oppresseurs aveugles, l'administration complaisante seraient les premiers responsables.

MAIS à nos frontières, sur cette terre même où, il y a trente-trois ans l'hitlérisme prenait le pouvoir, des nazis s'efforcent de ressusciter les mauvais démons. Ils ressortent de leurs oubliettes les affreux accessoires des crimes du passé. Ils tentent de réveiller en Allemagne et hors de l'Allemagne la bête humaine jamais tout à fait endormie.

Nul moyen ne fait défaut à ces nostalgiques du nazisme. Ni les milliards camouflés dans les banques, ni le concours de certaine presse excitatrice de haines. Ni même la soif de publicité d'éditeurs et d'auteurs enclins par une mode de fausse objectivité à placer sur le même plan victimes et bourreaux.

Le M.R.A.P. n'ignore rien de ces périls. Nous nous efforcerons de les détecter, loin de nous comme près de nous.

CLAIR en ses desseins, énergique en son action, notre Mouvement doit réaliser les décisions de sa Journée Nationale, s'attaquer sur notre sol à tous les vestiges du racisme, faire sauter les barrières de l'isolement, des préjugés dont étudiants « de couleur », travailleurs immigrés pourraient être victimes.

Il lui faut s'informer loyalement, non seulement des manifestations de racisme, mais des conditions sociales, psychologiques qui leur donnent naissance.

C'est, répétons-le, sous tous les horizons, sous tous les régimes que nous dénonçons le mal. A tous les hommes de bonne foi nous offrons le dialogue fraternel. Et lorsque nous y convions obstinément juifs et arabes, ce ne peut être que dans la loyauté, dans l'amitié, dans le respect de tous les intérêts humains en cause, dans le droit de vivre de toutes les nations du Moyen Orient, dans la pleine sécurité de l'Etat d'Israël où tant de rescapés du grand martyre trouveront leur nouveau destin.

UNE immense tâche nous incombe avec l'année de travail qui commence en octobre. La relative tranquillité de notre beau pays ne doit pas nous faire illusion sur la réalité de dangers auxquels l'aggravation de la situation économique ou internationale pourrait rendre une forme brutale.

Mais les succès grandissants de notre Mouvement, l'afflux vers nos rangs d'une jeunesse que le mot de racisme sensibilise au plus haut point nous encouragent et nous rassurent.

Ce mot polarise assez d'indignation justicière, assez de cette haine de la haine, qui est une forme de l'amour, pour nous donner la force de combattre et la certitude de vaincre.

Pierre PARAF

Ils savent mieux encore, que les emplois difficiles, pénibles, donc socialement dépréciés, sont de plus en plus délaissés par les nationaux (terrassiers, mines, forges...) : il ne faut pas en souffler mot. Ils savent que les Algériens migrants acceptent les travaux qui contraignent au nomadisme, et que cette main-d'œuvre qui est d'une extrême mobilité est pour le patronat de France une aubaine précieuse — irremplaçable. Ils savent aussi que 130 années de colonisation ont laissé un pays très incomplètement organisé... et que l'Algérie a quatre ans... Mais il est plus facile de manier l'injure, que d'ouvrir une explication.

Deux millions de travailleurs indispensables

Sachons pourtant que des dossiers sérieux existent, cependant, et nous ne saurions trop conseiller par exemple, l'étude de la revue « Hommes et Migrations » (1). Les deux millions 1/2 de travailleurs étrangers sont indispensables à l'économie nationale. Mais comment les recevons-nous ? Au lieu des campagnes de haine ab-

(1) 6, rue Barye, Paris-XVII.

surdes et criminelles il faut consulter sur ces problèmes réels, les rapports que préparent les syndicats (C.G.T. et C.F.D.T.). Il s'agit de réclamer l'égalité des droits en faveur des travailleurs venus de l'étranger. Des accords souvent sont passés entre les gouvernements respectifs de chaque nation, mais les intéressés les ignorent — d'ordinaire. Pour que les Africains ne soient pas livrés pieds et poings liés à la surexploitation des chefs d'entreprise, et aux trafics immondes de négriers modernes et de marchands d'hommes, il faut obtenir pour tous, des contrats de travail, et des conventions collectives. Il s'agit de constituer le front uni de toute la classe ouvrière et de souder les unes aux autres les différentes catégories de travailleurs, autrement dit, il est nécessaire d'intégrer solidement les immigrés, ajoutant aux nôtres leurs revendications particulières.

Une paille pour trois hommes

Une autre source d'informations « mensongères » au sens expliqué plus haut, est trouvée dans la criminalité et dans la délinquance. Mais là encore rien n'est dit sur la situation générale, ni sur les con-

ditions de vie qui sont faites aux migrants noirs ou blancs.

Quand on voit les bidonvilles qui subsistent autour de Paris comme une sordide couronne de planches, de baraques et de boue, quand on découvre cette nouvelle « zone », pire que celle d'avant-guerre, et qui s'étale ou qui se cache non loin des grands ensembles, de haut standing (il arrive que l'on voit de ses yeux, le contraste), quand on songe à cette population de plus de 60.000 personnes, qui s'y entasse, comme on le fait dans les réserves de la ségrégation, quand on découvre, et pas seulement à Alfortville, ces « pensions-meublées » (mais peut-on encore parler de pensions et de meubles ?), dans lesquelles une même paille est louée trois fois en 24 heures, à trois noirs différents (...?) pour y dormir trois fois huit heures, successivement, on s'étonne vraiment qu'il n'y ait pas davantage encore d'insurrections et de gestes criminels.

Car la violence qui consiste à tenir en respect et éloignés, des êtres asservis, se prépare à nous revenir un jour, sous une autre forme, à la manière d'un boomerang...

En sorte que ceux qui se taisent sur ces réalités, et qui les masquent et les ca-

mouffant, sont disqualifiés pour parler. Ils ne recherchent pas les causes des désordres, ils s'acharnent à savourer et à collectionner les méfaits de certains, ils mutilent la vérité, ils n'ont plus d'autorité. Nous devons leur tourner le dos, d'autant plus que le drame existe sur une très vaste échelle. Le climat général favorise la délinquance, la période justement qui accompagne et suit le temps de nos guerres racistes, a vu se démolir tant de constructions de la morale des adultes, qu'aujourd'hui un gigantesque défi est jeté à toutes les censures, et à tous les respects que les comportements de guerre avaient si allégrement transgressés.

Les sociologues, les médecins, les juristes nous signalent ces « délits collectifs », accomplis par de jeunes blancs, déracinés, et qui illustrent la dégradation générale... (cf. « Le Monde » 1-9-66). Seuls sont qualifiés pour nous avertir, ceux qui posent les problèmes largement, et qui du même coup nous enseignent que nous sommes tous menacés — toutes les nations et toutes les races — sur la même planète. La haine raciale, qui choisit ses délinquants, est intellectuellement absurde, comme elle est moralement odieuse et spirituellement insoutenable.

Le seul chemin intelligent

« Travaillons à bien penser, voilà le fondement de la morale. » Sur ces questions brûlantes comment chercher à bien penser ? En décelant rigoureusement d'abord les erreurs optiques volontaires, par lesquelles toute une presse puissante s'acharne à nous déformer l'esprit.

● Eliminer les fausses accusations.

Les migrants, qu'ils soient nord-africains ou noirs, ne sont pas les causes de nos désordres, il en sont les symptômes. Si nous et notre gouvernement, savions mieux consacrer nos ressources aux hôpitaux, aux logements, aux écoles d'apprentissage, aux centres professionnels, par priorité, ils n'en seraient pas là (qu'on y songe, au temps des élections). Il ne sont pas les accusés de notre temps, mais d'une certaine manière et bien plutôt ils en sont les juges : ils sont les signaux avertisseurs, les baromètres enregistreurs, les révélateurs de nos comportements exacts. Ils nous renvoient et nous retournent notre authentique visage de Français : ils nous enlèvent ces illusions d'être des humanistes. (ce sont des masques en papier), et nous disent : « Ce que nous sommes devenus chez vous, exprime une partie de ce que vous êtes avec nous. »

● Eliminer les fausses sécurités.

Ils sont insensés aujourd'hui ceux qui nient la solidarité de tous les hommes entre eux. Le globe n'est pas une somme d'unités séparées, il est un gigantesque ensemble, uni par des réciprocitys infinies. Qu'une partie de l'humanité soit dans l'abondance (même relative) et une autre partie dans les détresses de la faim, constitue une situation qui ne durera pas toujours. La loi qui régit les groupes humains est l'osmose... et nous sommes menacés



Elie Kagan.

« POUR OUBLIER VOS SOUCIS »

« POUR oublier vos soucis, voyez nos films sexy », proclame à longueur de semaine la façade d'un cinéma de la place Clichy, à Paris. Cette manière abrupte de prendre le spectateur pour un imbécile, aurait peut-être prêté à sourire si l'on n'avait vu ces derniers temps, sous cette entrée la matière prometteuse, ce titre de film « Sadisme SS, les harems nazis ».

Utiliser le martyre des millions de déportés comme un « truc » publicitaire, pour en appeler aux pires instincts d'un public avide de gaudriole, est un acte particulièrement honteux et répugnant. Mais ce n'est pas un acte fortuit : il s'insère dans tout un état d'esprit qui proclame que le nazisme est une « vieille histoire » qui mérite, au pire, un mépris indulgent. D'un côté on transforme en mélodrame grivois l'atrocité destinée de milliers de femmes européennes, de l'autre on libère et l'on gracie les criminels de guerre qui furent les responsables directs de tels crimes ; ailleurs enfin, on publie les ouvrages de Goebbels et les discours de Hitler. Autant de faits qui prouvent, comme écrivait Bertolt Brecht, que « le ventre est encore fécond qui a produit la bête immonde ».

par la situation des autres, celle que nous leur créons, ou celle que nous laissons se créer.

● Eliminer la fausse bonne conscience.

La troisième erreur consiste à nous vanter d'être plus ou moins, les bienfaiteurs de ces étrangers venus de leur lointain continent, pour trouver chez nous ce qu'ils n'ont pas chez eux.

En réalité, nous sommes leurs débiteurs et leurs obligés, car, à y bien regarder, le niveau de vie auquel nous tenons tant en Europe, nous le leur devons, il ne peut être atteint et maintenu, que grâce à cette multitude d'étrangers qui ont accepté une véritable « déportation du travail », dans des conditions souvent inhumaines d'existence.

Ces quelques remarques nous chargent

CE QUE LA PRESSE RACISTE NE DIT PAS

Des conditions de travail déplorables

« Quand on sait que les accidents du travail sont deux fois plus nombreux chez les Nord-Africains que chez les autres travailleurs, on se dit que la main-d'œuvre de Boumediène nous coûte cher. »

Minute (21 juillet 1966).

Etrange façon de voir !

— Le 24 août 1966, deux ouvriers du chantier de la voie express du métro de Paris, Ahmed Bersali et Omar Benmaiz, ont été pris sous un éboulement, place de la Concorde. L'un est mort, l'autre blessé.

— Sur le chantier Maine-Montparnasse, le 15 septembre, deux manœuvres, dont un Algérien, sont gravement blessés par la chute du plateau d'une grue.

— Les médecins estiment que, dans les bidonvilles des banlieues françaises, la proportion de tuberculose est sept fois plus élevée que la proportion normale.

N'est-ce pas plutôt cette main-d'œuvre qui paie fort cher la « grâce » qui lui est faite d'accomplir les travaux les plus durs et les plus dangereux.

Des viols « bien de chez nous »

« Trois agents ont été jugés par la 14^e Chambre Correctionnelle de Paris, le 29 avril dernier, pour outrage public à la pudeur et violences à l'encontre d'une jeune fille de 26 ans. (Le Monde, 30 avril 1966.)

Dans la nuit du 9 au 10 décembre 1964, les trois agents avaient arrêté la jeune fille, l'avaient fait monter dans le car de police où ils avaient abusé d'elle.

● Le 28 juillet dernier, trois habitants de Saint-Denis ont agressé une jeune fille de 15 ans ; sous la menace d'un couteau, ils l'ont fait monter dans une voiture, l'ont emmené hors de l'agglomération et ont abusé d'elle. Deux des trois agresseurs, Claude T. et Bernard R., se sont constitués prisonniers. (L'Humanité, 28 juillet 1966.)

● Trois jeunes Parisiens en vacances à Saint-Jean-de-Monts ont violé une estivante de 21 ans après l'avoir entraînée dans la forêt. Identifiés par la gendarmerie, ils ont été arrêtés. (Le Monde, 24 août 1966.)

Minute, Rivarol et consorts estiment sans doute que ces viols-là, commis par des non-basanes, ne méritent même pas qu'on en parle.

Pour des raisons électorales

« Les riverains du quai d'Alfortville sont vraiment les habitants les plus déshérités de notre circonscription... depuis deux mois environ, un phénomène nouveau et inquiétant s'est produit... et ce sont encore les habitants du quai qui en ont été les victimes. » (Une guinguette a été achetée par un Nord-Africain.)

« L'inquiétude commença à monter parmi les habitants du quartier en voyant littéralement « débarquer » tous les jours de nouveaux « habitués » al-

gériens, tunisiens, marocains ou africains... »

« L'inquiétude a fait place maintenant à la colère. Les riverains se sont plaints à la mairie : les femmes n'osent plus sortir seules ; elles ne sont pas tranquilles pour leurs enfants. »

(Cette prose est tirée du N° 1 de Seine-Marne, nouveau périodique qui couvre la banlieue est de Paris, Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maurice, Alfortville. Ce journal, distribué gratuitement, paraît depuis juin dernier pour préparer la campagne électorale de M. Alain Griotteray aux futures élections législatives. Voici deux ans, les arguments racistes furent utilisés, lors des élections municipales, par la liste d'opposition à Nanterre. Ces arguments n'avaient heureusement pas trouvé d'écho dans le corps électoral...)

Le bouc émissaire

● Une jeune étudiante en médecine se plaint à ses parents d'être suivie depuis plusieurs jours par deux Nord-Africains. Le lendemain, elle disparaît. Affolée, sa famille alerte la police. La jeune fille est bientôt retrouvée, dans l'est. Sa disparition était une simple fugue. (Les journaux, juillet 1966.)

● En Lot-et-Garonne, une épicière de soixante-douze ans est poignardée dans sa boutique. « C'est un Nord-Africain », dit l'unique témoin, un enfant de treize ans. Finalement l'enfant avoue : c'est lui le coupable ; il a voulu faire « comme dans les bandes dessinées ». (Le Monde, 13 juillet 1966.)

plosions, mais pour rendre la vie, à tous, habitable. Le voici :

« L'étranger qui est dans tes portes, vous ne l'opprimerez pas, vous l'aimerez comme vous-même... » (Lévitique 19-34).

Dans cet esprit nous voulons répondre aux couplets impériaux et nous savons de plus, que le chemin que nous prendrons, ainsi, nous éloigne de l'absurdité, de la haine ; il est d'ailleurs le seul chemin à suivre qui soit « intelligent ».

Restons vigilants

par Joseph JACQUIOT

Le 30 juillet, on apprenait que Jean Barbier, ancien militant du Parti Populaire Français et collaborateur de la police allemande à Grenoble pendant l'occupation, bénéficiait de la grâce présidentielle.

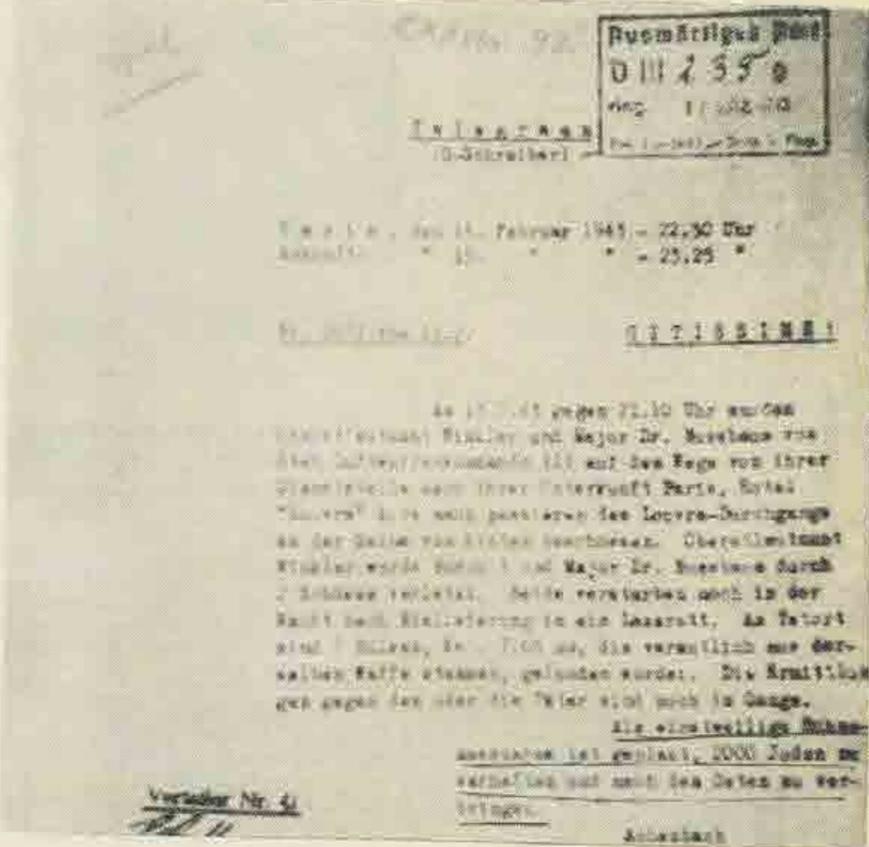
La surprise et l'émotion que suscita cette mesure firent l'objet de protestations nombreuses et justifiées. Comment ne pas être indigné que soit gracié le tortionnaire de la Gestapo de Grenoble ? La grâce accordée à l'assassin des patriotes revêt une gravité qui dépasse les sentiments d'indignation et de souffrance ressentis par chaque résistant, et par tous les Français qui ont lutté courageusement au mépris des tortures et de la mort. Ce n'est pas le fait matériel que la peine de mort d'un traître soit commuée en réclusion à perpétuité, qui nous inquiète, mais l'interprétation qui en sera faite par ceux qui gardent un espoir que l'idéologie raciste, pour laquelle ils ont combattu, peut encore triompher. La nazisme n'a pas été détruit parce que l'Allemagne a perdu la guerre, et qu'elle n'a pas pu instituer l'hégémonie universelle de la race germanique ; les drapeaux à croix gammées sont repliés, ils ne sont pas détruits.

« Entre tous nos sujets de déception, s'il y en a un qui demeure pénible, c'est l'espèce de faillite dont voici convaincue la civilisation. » Cette constatation empreinte d'amertume, que Duhamel faisait au lendemain de la première guerre mondiale, aurait pu être d'actualité il y a vingt ans si des hommes et des femmes qui ont cru dans la civilisation ne s'étaient pas levés pour endiguer le déferlement de barbarie qui restera dans l'histoire une des pages les plus sanglantes et les plus déshonorantes pour l'humanité. Car jamais n'avait été atteinte une telle perfection dans l'horreur, qui aurait pu faire douter de cette civilisation basée sur l'intelligence. Cette intelligence, qui aurait été anéantie, sans les énergies humaines qui ont jeté un défi plein de grandeur à ceux qui portent le crime d'avoir supprimé des millions de vies.

Ceux-là qui sont morts dans les tortures, nous ont laissés gardiens et responsables de la civilisation qu'ils ont défendue et sauvée ; la grâce accordée à un de leurs bourreaux doit nous rappeler que nous devons rester vigilants, étant les défenseurs permanents des grands intérêts communs, qui sont ceux de la raison, et de la civilisation.

LA PESTE BRUNE MENACE ENCORE

Allemagne



QUI EST ACHENBACH ?

1943 : il télégraphie à Berlin pour annoncer 2.000 déportations.

1966 : il est nommé président d'un groupe d'amitié franco-allemand

Le groupe d'amitié franco-allemand constitué au sein de l'Union interparlementaire a élu récemment son président. Le personnage qui accède à ce poste honorifique n'est autre que l'ex-conseiller de l'Ambassade du Reich à Paris, Ernst Achenbach, qui exerça d'ailleurs les fonctions d'ambassadeur par intérim durant la disgrâce d'Otto Abetz, dont il fut l'adjoint de 1940 à 1943. Comme « ami » de la

France, on ne pouvait trouver mieux !...

Le 28 février 1941, Ernst Achenbach participe avec Otto Abetz à une conférence où fut fixée et préparée une série de mesures anti-juives en France : port de l'étoile jaune, ségrégation dans les lieux publics, création de camps, etc...

Ernst Achenbach avec Daimacker, responsable de l'exécution de ces mesures, assure la liaison entre l'Ambassade et

l'Institut d'Etudes des Questions juives, créé par les antisémites français collaborateurs de l'occupant.

Dans une lettre datée du 1^{er} juin 1942, le capitaine Sézille, qui a organisé avec l'aide d'Achenbach l'exposition « Le juif et la France », le remercie d'ailleurs vivement pour son « action personnelle dans l'application des mesures prises contre les juifs et en particulier en ce qui concerne le port de l'étoile jaune ».

Le 15 février 1943, il signe un télégramme annonçant aux autorités nazies, à Berlin, que 2.000 juifs vont être déportés vers l'Est en guise de représailles après l'attentat commis contre deux officiers allemands.

Envoyé ensuite en Syrie et en Tunisie, il fut le dernier représentant de Hitler auprès de Mussolini.

Echappant, comme d'autres, à la dénazification, on le retrouve en 1949, député du Parti libéral au premier Bundestag. Membre du Parlement européen depuis 1964, membre de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, Ernst Achenbach dont le très lourd passé inspire les plus légitimes inquiétudes, revient aujourd'hui au premier plan de la vie politique internationale. Que nous réserve l'« amitié » ainsi conçue ?

Le retour de la famille Eberlé

QUELQUES jours après que la délégation du M.R.A.P. ait remis le memorandum à l'ambassade d'Allemagne, divers événements eurent lieu qui justifiaient pleinement l'inquiétude exprimée dans ce document et dans la presse ouest-allemande devant la recrudescence des manifestations d'antisémitisme.

C'est en effet le « Spiegel » qui relate dans son numéro du 11 juillet 1966 l'enterrement d'un juif au cimetière de Neheim-Hüsten, dans le Sauerland ; au moment où le drapeau de la ligue sportive de Bruchhausen, dont faisait partie le mort, Friedrich Eberlé, s'abaissait pour un dernier salut, l'assistance découvrit avec stupéfaction que la hampe était « ornée » d'une croix gammée fraîchement peinte.

C'était le point final d'une série de tourments qu'avait infligés la population du village à la famille Eberlé depuis 1959, date de son retour en Allemagne ; les voisins interdisaient à leurs enfants de jouer avec les « petits youtras » ; le fils Eberlé se vit traiter de « trou du cul juif » et lorsque les parents dénoncèrent le coupable, leur plainte fut rejetée par le ministère public d'Arnsberg pour... absence d'atteinte à l'ordre public.

Dès lors, Mme Eberlé, qui avait été déportée à Ravensbrück, et Friedrich, son mari, qui fut condamné en 1938 à trois ans de travaux forcés par les nazis, subis-

saient sans pouvoir s'y opposer les « fantaisies » antisémitiques de leurs concitoyens.

Ruth Eberlé, leur fille, qui avait trouvé à l'école une croix gammée sculptée sur son banc et qui avait refusé de s'y asseoir fut exclue de l'école.

La vitrine du magasin des Eberlé — ils exploitaient une entreprise de nettoyage — fut plusieurs fois brisée et souillée de crachats et d'inscriptions injurieuses.

Dans un magasin d'Arnsberg, un vendeur apostropha les enfants Eberlé : « Vous êtes bien gentils, mais on a sans doute oublié de vous passer à la chambre à gaz. »

Le curé du village, Josef Schulte se serait borné à constater que « des gens qui ne se placent pas sur le terrain de la vraie foi ne peuvent pas se voir reconnaître les mêmes droits que les autres ».

L'histoire tragique des Eberlé, si elle reste un cas isolé, symbolise cependant un état d'esprit qui ne cesse de se développer en Allemagne : croix gammées qui apparaissent régulièrement ici et là ; inscriptions antisémitiques ; sur les murs de Berlin-Ouest, on lisait en juillet dernier : « Longue vie à Adolf Hitler », « Les juifs dehors », etc...

C'est aussi au mois de juillet que des inconnus mirent le feu au Centre commu-

nautaire de Berlin-Ouest qui est en même temps le siège d'un hebdomadaire juif. Les dégâts s'élevèrent à plus de 10.000 francs nouveaux.

Les profanations de cimetières ne se comptent plus : à Mannheim, cent tombes ont été détruites ; à Luebeck, quarante-cinq pierres tombales ont été endommagées à la fin du mois d'août. C'étaient celles des victimes des camps de concentration, morts après leur libération.

Ces incidents prennent, parce qu'ils ont lieu en Allemagne, une envergure considérable. Comme l'écrit le chroniqueur de « Die Welt », « Un Allemand de 1966 ne peut ignorer ce qui s'est passé à Auschwitz, Bergen-Belsen, Belzec et Theresienstadt. L'antisémitisme, pour des gens qui le savent, signifie la solidarité avec les assassins. »

Solidarité avec les assassins, mansuétude coupable à l'égard de ces mêmes assassins, parodie de justice — comme le prouve le verdict du second procès d'Auschwitz à Francfort —, réapparition de criminels de guerre à des postes responsables, autant de signaux d'alarme ! Les autorités allemandes se doivent non seulement de réprimer toute tentative de renouveau de l'idéologie hitlérienne, mais encore de balayer les séquelles nocives du nazisme.



La délégation du M.R.A.P. à sa sortie de l'ambassade d'Allemagne. De gauche à droite : Charles Palant, Marie-Louise Kahn, Marguerite Kagan, Germaine Rabinovitch.

Une délégation du M.R.A.P. à l'ambassade d'Allemagne

Une délégation du M.R.A.P., conduite par Charles Palant, secrétaire général, s'est rendue le lundi 11 juillet 1966 à l'Ambassade d'Allemagne à Paris pour exprimer l'émotion et l'inquiétude de l'opinion française devant les récentes manifestations de nazisme et de néonazisme en République Fédérale Allemande.

Elle a déposé un memorandum où cinq points étaient développés. Tout d'abord, l'apparition et les progrès spectaculaires et inquiétants du N.P.D. (Parti National Démocrate) à la tête duquel figurent une forte proportion d'anciens nazis. Ce parti, qui a obtenu un pourcentage notable de voix aux dernières élections, et qui

vont croître le nombre de ses militants, répand une idéologie dont les principaux thèmes sont la négation des crimes nazis, la xénophobie, le racisme, l'hostilité aux immigrés de couleur et aux peuples du Tiers-Monde, la mise en cause des frontières de l'Allemagne, l'esprit de revanche et l'exaltation d'un nationalisme belgeux.

Les rassemblements de SS qui, sous le couvert d'une association prétendument d'entraide, la H.I.A.G., permettent le regroupement des anciens nazis, la valorisation de leurs « hauts faits » et les falsifications historiques destinées à masquer la réalité des crimes hitlériens, font l'objet du second point.

La nécessité de mesures énergiques

Le troisième point du memorandum insiste sur le danger que représente l'extension des groupes d'extrême droite et l'augmentation du tirage de la presse néo-nazie ainsi que des livres et brochures répandant l'idéologie hitlérienne ; il souligne la nécessité de mesures énergiques tendant à mettre un terme aux agissements de ces organisations, et à leur propagande.

La recrudescence des diverses manifestations d'antisémitisme : profanations de synagogues et de cimetières juifs, distribution massive de tracts antisémites, croix gammées barbouillées sur les monuments et sur les murs, est soulignée dans le quatrième point.

Pour conclure, le memorandum demande le châtiment sans défaillance et sans prescription des criminels de guerre encore en liberté.

Le conseiller Mullen, qui avait été chargé de recevoir la délégation, déclara ignorer la plupart des précisions contenues dans le memorandum, et assura qu'il transmettrait aux autorités compétentes les observations présentées par le M.R.A.P.

LA PESTE BRUNE MENACE ENCORE

Belgique

UN NAZI EST-IL RESPONSABLE ?

FIN juillet 1965, les habitants de la rue Haute, l'une des artères commerçantes de Bruxelles, eurent en s'éveillant une sinistre surprise : sur plusieurs vitrines, des croix gammées avaient été peintes, accompagnées d'inscriptions identiques à celles des profanateurs de cimetières juifs d'Allemagne : « Nous reviendrons ». Le M.R.A.P. - Belgique fit alors une démarche auprès du ministre de la Justice, pour insister sur la nécessité d'une enquête rapide.

Le coupable, Pierre Van Avernaet, fut bientôt arrêté avec deux complices. Il pleura, promit de ne plus recommencer ; le trio fut relâché. Trois mois plus tard, la rue Haute était de nouveau couverte d'inscriptions nazies, jusque sur la chaussée.

Arrêté de nouveau, Van Avernaet reconnut les faits. Une enquête plus sérieuse révéla ses attaches avec une organisation néo-nazie.

Comme il n'existe pas plus en Belgique qu'en France de législation réprimant le racisme, Van Avernaet fut poursuivi pour inscription illégales et pour injures. A la surprise générale, le Procureur du Roi demanda l'interne : de tels actes, prétendit-il, relèvent de la folie, et ne sauraient être

considérés comme des injures.

Van Avernaet fit appel. Au cours du second procès, où les parties civiles étaient représentées par M^{rs} Buch, Claessens et Bauthier, ses propos antisémites et xénophobes convainquirent le tribunal que sa responsabilité était entière. Le délit d'injure ne fut pourtant pas retenu : le prévenu fut condamné à un an de prison pour inscriptions illégales.

Les attendus de ce second jugement précisent que Van Avernaet est en effet d'un niveau limité d'intelligence, et que sa formation intellectuelle est quasi nulle. Mais la répétition du délit, après une première arrestation, témoignait d'une intention particulièrement méchante de nuire, ne serait-ce que par le rappel des tortures et des massacres perpétrés par les nazis à des personnes qui ont souffert soit personnellement, soit dans leurs liens familiaux, de la barbarie antisémite. D'autant que Van Avernaet n'a manifesté ni regret, ni souci de réparer le dommage matériel.

L'accusé a signé son pourvoi en cassation. L'affaire sera donc jugée une troisième fois, très prochainement. Nous en reparlerons.

CE MOIS-CI

9-VII. — L'ancien médecin chef du camp d'Auschwitz, le Dr Horst Fischer condamné à mort en mars par la Cour Suprême de la R.D.A., est exécuté à Berlin-Est.

10-VII. — A Chicago, le pasteur King, l'étudiant James Meredith et Floyd McKissick, directeur du CORE, prennent la parole devant 50.000 Noirs qui manifestent contre la ségrégation raciale.

17-VII. — La mobilisation partielle est décrétée au Nord-Vietnam.

18-VII. — Rejetant la plainte de l'Éthiopie et du Libéria, la Cour Internationale de La Haye refuse de mettre fin au contrôle de l'Afrique du Sud sur le Sud-Ouest africain cautionnant ainsi la politique de l'apartheid.

25-VII. — Après trois semaines de troubles dans les quartiers noirs de plusieurs grandes villes américaines, on déplore QUATRE MORTS A CLEVELAND (OHIO), DEUX A CHICAGO (ILLINOIS), UN A NEW-YORK, DES DIZAINES DE BLESSÉS, civils et policiers, de très nombreuses arrestations.

27-VII. — La discrimination raciale doit disparaître car elle est « contraire à la loi divine » déclarent les évêques catholiques sud-africains, dans une lettre pastorale publiée au Cap.

29-VII. — Condamné à mort à deux reprises, JEAN BARBIER, ANCIEN MILITANT DU P.P.F., AGENT DE LA GESTAPO A GRENOBLE, EST GRACIE.

30-VII. — Mille cent cinquante-huit Noirs sont arrêtés à Johannesburg (Afrique du Sud) au cours d'une vérification d'identité.

31-VII. — Graves incidents à Chicago : trois mille racistes, parmi lesquels des membres du parti nazi américain, attaquent à coups de briques et de bouteilles des manifestants qui protestaient contre la ségrégation dans le logement : 40 blessés.

1-VIII. — Les incidents raciaux ne cessent d'éclater en divers points des États-Unis : à Omaha (Nebraska) ; à Los Angeles, dans le quartier de Watts ; à Perth Amboy (New-Jersey) ; à New-York, dans le quartier de Brooklyn ; à Bogalusa (Louisiane).

4-VIII. — A Bruxelles, des croix gammées et inscriptions antisémites marquent la tenue du V^e Congrès juif mondial.

5-VIII. — Cinq heures d'émeutes à Chicago : le pasteur Luther King, prix Nobel de la Paix est blessé à la tête par une pierre, après avoir évité de justesse un couteau lancé par un raciste.

6-VIII. — Des dizaines de milliers d'Américains manifestent contre la guerre du Vietnam : à New-York le meeting rassemble 26.000 personnes.

• Le parti nazi américain annonce qu'il va mettre sur pied une « garde blanche » pour faire régner « l'ordre » raciste à Chicago.

13-VIII. — Vague de procès politiques en Afrique du Sud, à l'encontre de membres de l'A.N.C. (Congrès National Africain interdit en 1960). La police de Johannesburg effectue une gigantesque rafle dans la commune d'Alesandra, où vivent 80.000 Africains : plus de 1.000 arrestations.

15-VIII. — Grave incident syro israélien au-dessus du lac de Tibériade.

21-VIII. — Des extrémistes flamands provoquent de violents incidents au pèlerinage de Dixmude, à l'ouest de la Belgique.

22-VIII. — Attentat raciste au Texas : une explosion dans une église noire fait un mort — une missionnaire blanche — et une cinquantaine de blessés.

• quinze ans après le procès Rosenberg, deux savants atomistes contestent la valeur du croquis qui entraîna la condamnation de Sobell.

27-VIII. — Le bilan officiel des émeutes à Djibouti, lors du voyage du général de Gaulle s'établit à deux morts et une quarantaine de blessés.

1-IX. — Dans son discours de Phnom-Penh, le général de Gaulle affirme qu'au Vietnam la négociation dépend du retrait des troupes américaines « dans un délai convenable et déterminé ».

• U. Thant, secrétaire général de l'O.N.U., annonce qu'il ne renouvellera pas son mandat qui expire le 3 novembre 1966, décision interprétée unanimement comme un geste de protestation contre la guerre menée au Vietnam par les États-Unis.

6-IX. — HENDRIK VERWOERD, PREMIER MINISTRE D'AFRIQUE DU SUD EST ASSASSINÉ PAR UN BLANC en pleine séance du Parlement au Cap.

11-IX. — Le parti nazi américain organise un défilé dans les quartiers noirs de Chicago et annonce qu'il prépare une marche anti-juive pour le 18 septembre.

16-IX. — Le second procès d'Auschwitz s'achève à Francfort (R.F.A.) par une parodie de justice : des peines de « principe » sont prononcées contre les trois anciens SS bourreaux, auteurs de multiples crimes.

• La répression à Djibouti (Somalies), après les incidents des derniers jours aurait fait 21 morts : les « ratissages » continuent.

que se passe-t-il ?

Vietnam

GENOCIDE

DU Viet-nam continue à parvenir la terrible litanie des dévastations quotidiennes. Deux journalistes américains d'United Press ont raconté comment deux villages du Sud-Viet-nam ont été délibérément incendiés par les troupes américaines, bien qu'ils ne soient plus habités que par des femmes, des vieillards et des enfants. Au Nord Viet-nam, la journaliste Madeleine Riffaud ne peut que raconter chaque jour les mêmes descriptions de maisons éventrées et d'enfants écrasés sous les bombes.

Certains hommes politiques américains, constatant que ces méthodes de génocide ne suffisent pas à mettre à genoux le peuple vietnamien, parlent d'intensifier les massacres. « Les États-Unis ne devraient pas hésiter à employer des armes nucléaires tactiques » vient de déclarer l'ancien président Eisenhower devant les caméras de la télévision new-yorkaise.

Les hôpitaux du Viet-nam ne suffisent plus pour soigner les victimes des bombardements. C'est pourquoi l'Association Suisse Terre des Hommes s'est proposée de faire venir en Europe les enfants vietnamiens les plus grièvement atteints. Longtemps, l'autorisation lui en a été refusée par les autorités helvétiques ; les petites victimes des bombes américaines étaient considérées comme de possible « agents de subversion ».

France

ECHEC A LA DISCRIMINATION

NOUS avons signalé brièvement dans notre numéro de juillet le cas du « Consortium Maritime Franco-Américain », qui faisait connaître dans une circulaire son refus d'accepter des passagers « de couleur » pour ses voyages en direction des États-Unis.

Aussitôt informé, le M.R.A.P. avait attiré l'attention du Secrétaire d'Etat aux Transports, des maires de plusieurs

Kronenbourg
Le grand nom des bières d'Alsace

10, RUE PAJOL, PARIS XIII^e

TÉL. 205-89-39

DEMANDES D'EMPLOI

Il m'arrive de parcourir les « Petites annonces », notamment quand je vais au « petit coin ». Dans une auberge de campagne, il y a quelques jours, j'ai trouvé au clou rouillé de cet endroit parfumé, un journal jauni, dont les « P.A. » comme on dit dans la presse, étaient particulièrement révélatrices.

Je cite : « Anc. L.V.F. et L.E., 44 a., conn. compt. gest. stock mag. rech. place », etc. Et plus loin : « Urgent : cause santé anc. Front Est doit quitter emploi Paris. Ch. sit. », etc.

Tiens, pensai-je (parce qu'il m'arrive aussi de penser en expédiant les affaires courantes, chères à Georges Brassens), tiens ! Ils ont gardé ici les journaux du vieux temps de l'occupation... Voyons, un ancien de la L.V.F. (traduction, pour les jeunes : « Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme ») qui cherche du travail, et un ancien du « Front de l'Est », (même emploi) qui en fait autant... Voyons donc, s'il s'agit de La Gerbe ou du Pllori...

Pas du tout. C'était bel et bien un numéro tout récent de Rivarol (21 juillet 1966). Bonnes références en effet. Les petites annonces s'adressent à une clientèle. Il y aura certainement du travail pour ce comptable fatigué et cet ancien du « Front de l'Est » malade, dont les compétences sont réelles : ils ont cassé, en leur jeune temps, du bolchevisme, du juif et du maçon, du rouge, du noir et du jaune... Le monde d'aujourd'hui leur offre toutes sortes d'emplois, en Caroline du Nord et du Sud, en Alabama, au Vietnam, en Union Sud-Africaine et même à Paris...

Rivarol, au besoin, servira d'intermédiaire. Situation assurée. Impunité garantie. Transmis au ministre responsable.

Oncle TOM

villes où le Consortium possède des succursales : il avait également alerté la presse qui dénonça ce fait inadmissible.

Le M.R.A.P. a reçu d'un adjoint du Maire de Dunkerque une lettre où l'on peut lire : « Le partage entièrement voté sentiment en ce qui concerne la circulaire du C.M.F.A., et déplore la manifestation de discrimination raciale qu'elle constitue. Cependant, le C.M.F.A. n'est représenté à Dunkerque que par une agence, et je puis vous garantir que le personnel de celle-ci n'a aucune responsabilité dans la prise de telles mesures, ni la moindre possibilité de les faire abroger. En outre, comme le précise la circulaire, les bateaux incriminés ne touchent jamais Dunkerque. »

C'est du Hayre, en effet, que partent les navires visés par les mesures discriminatoires. Le député-maire de ce port, M. René Cance, écrit au M.R.A.P. :

« Nous ne pouvons qu'être indignés par une telle pratique, qui est contraire à la Constitution, à nos traditions, à notre pays, berceau de la Déclaration des Droits de l'Homme. »

« Dès que j'ai reçu votre lettre et le document qui l'accompagnait, j'ai fait des démarches auprès des journaux locaux, notamment auprès du plus grand journal local, « Havre-Libre », pour qu'ils émettent une protestation et organisent une campagne de presse. Nous déplorons le fait que rien n'ait été fait dans ce sens. »

« En ce qui concerne notre Municipalité, nous pourrions faire état de notre indignation et de notre soutien total pour la protestation que vous élevez contre les discriminations racistes que pratique cette Société. »

Dans une lettre adressée au M.R.A.P. et un communiqué de presse, le directeur général du C.M.F.A., a présenté ses regrets et ses excuses pour cette circon-

stance qui avait, dit-il, « à juste titre » provoqué notre protestation. Il déclare avoir pris des mesures pour qu'aucune discrimination ne soit pratiquée.

La vigilance et l'intervention immédiate du M.R.A.P. ont montré promptement leur efficacité.

Etats-Unis

L'AFFAIRE ROSENBERG VA-T-ELLE REBONDIR ?

Le gouvernement américain a déclaré irrecevables les attestations signées par deux savants atomistes, les docteurs Philip Morrison et Henry Linchitz déclarant que les pièces à conviction qui servirent à justifier l'exécution en 1953, des époux Rosenberg, et la condamnation à trente ans de prison de Morton Sobell, étaient incomplètes et erronées.

Les avocats de Morton Sobell dans un dernier effort pour obtenir sa libération, avaient souligné que celui-ci avait été jugé d'après de « faux témoignages utilisés volontairement par l'accusation ». Ils faisaient allusion au croquis de la bombe atomique dessiné par David Greenglass, le frère d'Ethel Rosenberg, principal témoin à charge, qui avait déclaré au procès qu'il en avait remis une copie à Julius Rosenberg pour transmission à l'U.R.S.S.. Condamné à quinze ans de prison, Greenglass a été libéré depuis.

A propos de ce croquis, le professeur

Henri Linchitz, de l'Université de Brandeis souligne qu'il est « trop incomplet, ambigu et même inexact pour être d'une valeur quelconque aux Russes et pour permettre d'abréger la durée qui leur était nécessaire pour développer leurs bombes nucléaires. »

Tel est également l'avis du professeur Philip Morrison, de l'Institut de Technologie du Massachusetts qui a déclaré que ce croquis donne « une fausse description » de la bombe atomique et que « tout le témoignage de Greenglass concernant la bombe était confus et imprécis. »

Le procureur des Etats-Unis, Robert Morgenthau, pour justifier l'irrecevabilité de ces attestations, a affirmé qu'elles étaient sans rapport avec l'affaire et ne prouvaient en aucune façon la manœuvre de David Greenglass. Dans le même temps, il déclarait pareillement irrecevables les attestations de Walter et Miriam Schmier, auteurs d'un livre sur les Rosenberg, qui démontrent leur innocence, considérant que les écrivains « n'apportent aucune preuve tangible de leurs allégations. »

On se souvient que l'affaire Rosenberg avait en 1952-53 soulevé une vive émotion dans le monde entier. La partialité du juge, le climat hystérique du maccarthysme, diverses anomalies dans la procédure, les protestations d'innocence des accusés, avaient autorisé le doute quant à leur culpabilité. Le pape Pie XII était intervenu deux fois en leur faveur et d'innombrables démarches avaient été effectuées, des pétitions signées par les plus hautes personnalités politiques, religieuses et intellectuelles. Le M.R.A.P. avait alors organisé un gigantesque meeting qui recueillit l'adhésion de tous les Parisiens convaincus de l'innocence des époux Rosenberg.

Afrique du Sud

DE VERWOERD A VORSTER

PAR une ironie du sort que peut seule expliquer la criminelle incohérence d'un régime fondé sur le racisme, c'est par un « petit blanc » qu'a été assassiné, le champion de l'apartheid Hendrick Verwoerd ; un petit blanc qui lui reprochait (dit-on) de « faire trop pour les nègres » et pas assez pour les blancs déshérités.

Le paradoxe est aisément explicable. En Afrique du Sud, comme aux Etats-Unis, ou jadis en Algérie, les « petits blancs » étaient souvent les plus virulents ; persuadés qu'ils étaient que la promotion des « indigènes » allait leur faire perdre leurs très maigres « privilèges ». En Afrique du Sud, par exemple, les Syndicats officiels militent pour une ségrégation accrue qui permet de maintenir pour l'« élite » blanche des salaires plus élevés. Quant aux Syndicats démocratiques, il y a beau temps qu'ils ont été dissous, et leurs dirigeants emprisonnés. L'imprégnation raciste de

la mentalité populaire blanche, et la division qui en résulte entre travailleurs blancs et noirs, sert d'ailleurs admirablement les intérêts de la grande industrie ; en jouant les uns contre les autres, elle bénéficie d'une « paix sociale » qui lui permet de distribuer à ses actionnaires les dividendes les plus élevés du monde.

Verwoerd, donc, est mort. Son successeur, Balthazar Joannes Vorster, hier encore ministre de la Justice, était son bras droit. Verwoerd était le théoricien de l'apartheid ; Vorster en est le technicien ; c'est lui qui mit au point les « lois sur l'immoralité » qui interdisent sous peine de prison tout mariage et toute relation sexuelle interracial ; c'est lui surtout qui promulgua la sinistre « loi des 180 jours » qui permet le kidnapping légal de n'importe quel citoyen sans décision judiciaire, sans la moindre justification ; comme au bout des six mois une nouvelle garde à vue de 180 jours peut être décrétée, cela revient à dire que n'importe qui peut être emprisonné sans le moindre recours possible.

Vorster manifeste, plus encore que son prédécesseur, des sympathies nazies. Il fut « général » de l'organisation « Ossewa Brandwaer » qui fut, pendant la Seconde Guerre Mondiale, une véritable cinquième colonne dans l'Afrique anglaise. Il organisa notamment des sabotages pour ralentir l'effort de guerre antinazi de la Grande-Bretagne ; cela



Hendrik Verwoerd

lui valut d'être arrêté, en 1942, et d'être interné jusqu'en 1944. Au Gouvernement de Pretoria, il disait volontier que Verwoerd était un « modéré », et qu'il fallait « aller plus loin ».

Quant aux 11 millions d'Africains du Sud que l'apartheid réduit à l'état de bétail, ils n'ont pas à choisir entre la peste et le choléra ; c'est la même lutte qui continue, dans des conditions à peine différentes. Leur principal mouvement de libération, l'A.N.C. (African National Congress) l'a rappelé au lendemain de l'assassinat.

Albert Lévy, Secrétaire national du M.R.A.P., interviewé à ce propos par

l'O.C.O.R.A. (Office de Coopération Radiophonique) pour une émission destinée à l'Afrique, a apporté aux Africains du Sud en lutte l'entière solidarité des antiracistes français :

« Il est compréhensible, a-t-il déclaré notamment, qu'une politique fondée sur la violence favorise inévitablement, par le climat qu'elle crée, le recours à la violence de la part des forces politiques et aussi des individus. »

« Le régime d'apartheid qui sévit en Afrique du Sud représente en fait un état de guerre, entre les oppresseurs racistes et la masse des Africains opprimés. Cet état de guerre se traduit par l'emprisonnement des leaders noirs et de leurs défenseurs, par des massacres, comme celui de Sharpeville, des exécutions, des mesures arbitraires de caractère fasciste, par les véritables camps de concentration que sont les réserves et les « Bantoustans », par les souffrances, la misère, les brimades quotidiennes qui frappent la population noire. »

« Celle-ci, en dépit de moyens terriblement inférieurs, réagit sous des formes diverses, entre autres, depuis un certain temps, la lutte armée. »

« Au moment où le Docteur Verwoerd connaît une fin sanglante, nous ne pouvons pas ne pas penser aux milliers de victimes, à tout le sang versé par le régime qu'il incarnait. »

Positions

UNE BLESSURE PROFONDE

SOUS le titre « Ce peuple de qui est né le Christ », la revue « La Vie Spirituelle » publiée aux Editions du Cerf, reproduit le paragraphe consacré aux Juifs dans la Déclaration du Concile sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes.

Dans l'article qui suit, intitulé « Dialogue juif-chrétien », le révérend père J.-M. Perrin écrit :

« La Déclaration du Concile répond à l'angoisse des hommes d'aujourd'hui. Comment oublier en effet, l'extermination de plusieurs millions de Juifs dans les années 1940-45. Le réveil du judaïsme qui s'en est suivi et qui se développe de nos jours d'une part, le plus grand souci des études bibliques et le courant de grâce qui pousse de nombreux catholiques à une étude plus approfondie de l'Ancien Testament d'autre part, contribuent à donner une grande actualité au dialogue entre Juifs et chrétiens. »

« Parler d'un dialogue Eglise-Israël serait soulever un monde de questions, car on ne peut assez dire la complexité de la réalité d'Israël en Palestine ou dans la Diaspora ; qu'il s'agisse des problèmes politiques, historiques, ou de la diversité extrême des courants religieux. Mais nous ne voulons envisager ici que

les rencontres de personnes et sur le terrain religieux. »

« Avant même de considérer les valeurs qui nous sont communes, il est nécessaire de comprendre de quels yeux il nous regarde, nous chrétiens. Même s'il ne le formule pas (soit qu'il n'ose pas le dire, soit qu'il semble l'oublier pour un temps), nous ne devons pas oublier qu'il porte une blessure profonde à cause de siècles d'antisémitisme plus ou moins violent. »

A CAUSE DES BUCHERS

DANS le même esprit que les articles de « La Vie Spirituelle », l'abbé Douval, curé de Beauegard, à la Celle St-Cloud, a prononcé un émouvant sermon dont voici quelques extraits :

« ... Je sais bien, aucun d'entre nous n'est coupable d'avoir mis les Juifs dans les fours d'Auschwitz, mais lequel d'entre nous n'aurait pas quelque chose à se reprocher, et lequel d'entre nous, lorsqu'il rencontre un Juif se dit spontanément : « Cet homme là est de la race d'Abraham, et je lui dois un merci, car ses ancêtres ont lutté et peut-être sont morts, pour qu'aujourd'hui, moi aussi, je croie en un Dieu éternel ? »

« ... Nous souvenant de notre solidarité avec tous les hommes, tous pécheurs, nous demandons pardon à Dieu pour tous les hommes des fautes commises par les Chrétiens à l'égard de leurs Frères les Juifs. Pour tous nos manquements à la justice et à la charité envers le peuple choisi ; pour tous nos préjugés, pour nos mépris, pour nos sarcasmes ; Pitié Seigneur, car nous avons péché ! »

« A cause des bûchers allumés tout au long des siècles, à cause du sang de millions d'innocents, à cause des baptêmes forcés ; Pitié Seigneur, car nous avons péché ! »

« Parce qu'il nous est arrivé de dire et d'enseigner que le peuple juif est un peuple déicide, alors que tout homme, Juif ou non, est coupable de la mort du Christ ; Pitié Seigneur, car nous avons péché ! »

HOMMES, VEILLEZ !

ANDRE WURMSER (L'Humanité 30 août 1966) a reçu le prospectus des Editions Saint-Just proposant au public les mémoires de Skorzény et Combat pour Berlin de Goebbels :

Ce prospectus est illustré par la photo d'un assassin en uniforme d'assassin, de S.S. On peut admettre qu'un jeune Allemand ait été incorporé malgré lui, dans ces bandes ; un chef S.S., chargé de tâches aussi lourdes et solitaires à ce

point de l'hilérisme est un criminel. Que son sourire et ses décorations ornant une publication française, cette indécence insulte nos morts.

Mais — dira-t-on — ce fut un homme courageux ! Il importe peu : le « courage » avec lequel des bandits attaquent une banque leur assure-t-il l'impunité et le respect des honnêtes gens ? Un assassin courageux est évidemment plus dangereux qu'un lâche assassin. A plus forte raison s'il est réclame par une doctrine qui bâtit Dachau pour les démocrates et Auschwitz pour les Juifs et qui reprend forme et force aujourd'hui. Le courage n'est pas une vertu en soi : il est louable de mourir la tête haute pour une juste cause, mourir — serait-ce crânement — au service d'une entreprise d'extermination d'innocents ne mérite ni estime ni pitié.

Cet éloge du nazisme sous toutes ses formes — allemande ou française — la publication à Paris d'un livre du pire aboyeur du gang hitlérien du misérable qui n'échappa que par le suicide, après avoir assassiné lui-même sa femme et ses enfants, à la corde qu'il méritait autant et plus que ses complices — qu'en dites-vous, déportés, qu'en dites-vous, veuves et orphelins de France ?

Écoutez : l'écho n'a pas fini de reprendre, à travers l'Europe, qu'Hitler domine, le cri angoissé de Fucik, qui mourut pour vous : « Hommes, veillez ! »

LA JUSTICE ET LES BIDONVILLES

DANS une circulaire adressée au maire du département de la Seine, le Préfet, s'inquiétant des bidonvilles qui « depuis de trop nombreuses années enlaidissent la banlieue parisienne », annonce que des mesures vont être prises pour éviter toute nouvelle construction de cette sorte : dès qu'une infraction « sur le permis de construire sera commise, obligation sera faite de dresser un procès-verbal, de le lui transmettre avec un plan des lieux, et de saisir les autorités judiciaires aussi rapidement que possible, etc... »

Commentant cette circulaire, « L'Éveil » de Nanterre du 22 juillet écrit : « Ça va changer quoi ces « mesures » contre tels travailleurs portugais venus en France, contrat de travail en poche, avec l'accord de notre gouvernement et des promesses plein le crâne ? Et si les Français, qui en ont assez d'attendre un logement qui ne vient pas, construisaient, eux aussi, n'importe où, une baraque pour abriter leurs gosses et leur propre existence ? Pourquoi pas ? »

C'est tout ce que ce pouvoir gaulliste du progrès social leur offrirait : des procès-verbaux et les tribunaux ? C'est de tout cela (et du reste) dont les Français, comme les immigrés, ont assez.

Qu'à chacun, qui a le droit de vivre, dont on utilise le travail, on donne un toit correct, il n'en demande pas plus.

Car il est bien temps maintenant de pleurnicher sur l'enlaidissement de la banlieue ? Qui l'a voulu, sinon le pouvoir en place de par sa politique et ses besoins ? On peut, mais on aura beau prendre toutes les mesures que l'on veut, si l'on ne prend pas l'essentielle : permettre à tous ces hommes, ces femmes, ces gosses, de vivre dignement, on n'aura rien réglé que de bavarder inutilement.

UN SPECTACLE SCANDALEUX

DANS un numéro spécial intitulé « La Paix, espérance de l'Humanité », « Témoignage » mensuel édité par l'Action Catholique Ouvrière, consacre au racisme plusieurs pages abondamment illustrées de photos percutantes.

Citons au hasard quelques commentaires accompagnant les photos : « Deux exemples des conséquences d'une politique raciste : un Juif sous l'occupation, marqué de l'étoile jaune, arrestation en Algérie. Les hommes humiliés sont blessés dans leur dignité d'homme. La paix est en danger quand le racisme triomphe. »

« Dans une banlieue parisienne beaucoup de terrains vagues, des bidonvilles s'installent et s'étendent. D'où problème de cohabitation entre personnes ayant des modes de vie, mœurs et coutumes différents. Les cas de tuberculose pro-

gressent, gros pourcentage de petits Algériens dans notre groupe scolaire. Le racisme se réveille. »

« Dernièrement, campement de gitans : problème d'hygiène et de moralité vis-à-vis des gosses du quartier. Pétition et délégations à la mairie pour les faire partir. Visite au maire de l'unionnisme des gitans pour les faire rester. Finalement, expulsion par une police raciste sous les yeux des habitants du quartier manifestant des sentiments racistes. Le maire présent à l'expulsion est béavré. »

Histoire

QUI FURENT LES DEPORTÉS ?

COMBIEN d'hommes sont-ils morts, du fait du nazisme, pendant la Seconde Guerre Mondiale ? Les bilans, qui atteignent tous des chiffres écrasants, divergent toujours entre eux de quelques millions, pour des raisons évidentes : les génocides, les bombardements massifs, les exterminations systématiques se sont faits sans comptabilité.

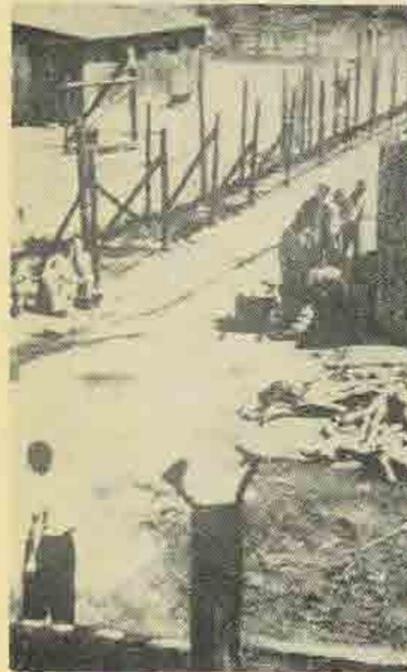
En France, le Comité d'Histoire de la Guerre Mondiale a repris le problème à la base. Il a entrepris une étude scientifique de la déportation. Les correspondants se sont mis à l'œuvre, et cinquante-cinq statistiques départementales ont déjà été dressées ; c'est un travail long et patient, qui demandera quelques années encore avant d'être terminé.

Les résultats obtenus sont pourtant déjà concluants. M. Henri Michel, Secrétaire Général de la Commission d'histoire de la déportation, a présenté récemment une première synthèse des résultats (1), en comparant trois départements très dissemblables, le Pas-de-Calais, région très industrialisée, le Tarn, essentiellement rural, et l'Indre-et-Loire, mi agricole, mi industriel, et que traversait en outre la ligne de démarcation.

Dans les trois départements, les chiffres concordent pour dire que la ma-

rité des déportés furent des résistants (893 dans le Pas-de-Calais ; 601 en Indre-et-Loire ; 100 dans le Tarn) ; puis vinrent les « raciaux » (251 dans le Pas-de-Calais, chiffre encore provisoire ; 206 en Indre-et-Loire ; 92 dans le Tarn) ; enfin les otages et rafles (167 dans le Pas-de-Calais ; 216 en Indre-et-Loire — chiffre plus élevé parce que les « rafles » étaient alors qu'ils tentaient de franchir la ligne — ; 17 dans le Tarn) et les « droit commun » (7 en Pas-de-Calais ; 13 en Indre-et-Loire ; 4 dans le Tarn). La proportion plus forte de « raciaux » rafles dans le Sud s'explique par le fait que beaucoup avaient cru y trouver un refuge à l'époque de l'Etat français.

Dans le Pas-de-Calais, les ouvriers furent les principales victimes de la déportation : 1.039, sur un total de 1.678. Dans l'Indre-et-Loire, ce furent au contraire les fonctionnaires et les membres de professions libérales (258, contre 195 ouvriers). Dans le Tarn, pourtant département de maquis, le nombre d'ou-



(1) Cf. Le Monde des 14-15 août 1966.

UNE SEULE RACE

Les élèves de l'école normale de Foix, en Ariège, éditent un périodique ronéotypé, *Le Dahu*. Dans leur numéro de juin 1966, ils ont publié une petite étude intitulée : « Une seule race, la race humaine », et qui est, pour reprendre les termes du correspondant qui nous l'a faite parvenir, « un bel exemple à donner venant de la part de jeunes qui sont appelés à devenir des éducateurs ». Voici ce texte :

Le racisme est l'expression d'un système de pensée fondamentalement antirationaliste. La haine raciale et les préjugés de même nature se nourrissent de notions scientifiques fausses, et vivent de l'ignorance. On s'était toujours préoccupé, jusqu'à ces dernières années, de l'aspect social de cette question raciale. Mais on s'est vite aperçu de la nécessité d'introduire un certain nombre de points concernant le côté biologique du problème. Aussi, le 18 août 1964, une première réunion groupait 22 savants, réunis à Moscou, sur la demande de l'UNESCO et qui, dans une déclaration de treize articles, élaborée et adoptée à l'unanimité par tous les membres du congrès, tentait de détruire, par une méthode scientifique et rigoureuse un mal beaucoup plus grave que la guerre parce que profondément ancré dans l'esprit, parfois depuis plusieurs générations... Les débats les plus animés ont porté sur la justification de la notion de race, sur l'importance à accorder aux caractères divergents par rapport aux traits communs de tous les hommes. Tout le monde est, certes, d'accord pour reconnaître que les différences existent entre telle race et telle autre, visibles au premier coup d'œil. Mais certains savants considèrent comme inadmissible et injustifiée une classification des races conduisant à une schématisation qui a quelque chose d'inhumain et d'exécration. « Si par exemple, l'on va à pied des sources du Nil à son Delta, et que l'on continue à travers les pays arabes, pour remonter vers le nord de la Russie et la Mongolie... on ne remarquera pas de différences notables entre telle population et telle autre. Alors que si l'on compare les hommes rencontrés au début, au milieu et à la fin du voyage, les divergences seront évidentes ». Les adversaires de la classification indiquent que les caractères physiques ne changent pas seulement dans l'espace, mais encore dans le temps ; ils soulignent également leur très grande variabilité individuelle. D'autre part « certains caractères physiques ont

une valeur biologique universelle et fondamentale pour la survie de l'homme en quelque milieu que ce soit. Les différences sur lesquelles se fondent les classifications raciales ne concernent pas de tels caractères. Aussi, à leur égard, ne peut-on parler d'une supériorité ou d'une infériorité générale de telle ou telle race ».

Le passé de toute population, de toute race humaine, compte de multiples messages qui ont aujourd'hui tendance à s'intensifier. Aussi ne peut-on parler de race pure, car aucune ne l'est ; il est possible de déceler chez les Indiens certaines particularités propres aux Iramiens et vice-versa.

DES FINS NON SCIENTIFIQUES

Actuellement, les obstacles aux croisements sont de nature sociale et culturelle, autant que géographiques. Il n'a jamais été établi que le message présente un inconvénient biologique pour l'humanité en général ; par contre, il contribue à l'unité de l'espèce humaine dans sa diversité.

Il faut insister sur le fait que le concept de race ne met en jeu que des facteurs biologiques : « Aucun groupe national, religieux ou linguistique ne constitue obligatoirement une race ».

Les peuples de la terre sont aujourd'hui « également capables » d'accéder à n'importe quel degré de civilisation : Les différences entre les réalisations des divers peuples s'expliquent entièrement par leur histoire culturelle, et non, comme on le croit trop souvent, par des caractères héréditaires.

Il résulte de tout ceci que les données biologiques sont en contradiction flagrante avec les thèses racistes. Donc celles-ci ne peuvent en rien se prévaloir d'une justification scientifique. Il faut à tout prix éviter que les conclusions imposées ci-dessus soient déformées au profit du mensonge et à des fins non scientifiques. Peut-être la science et les nouvelles découvertes de la biologie, convaincront-elles qu'une seule race existe : c'est la race humaine, groupant des individus à la fois semblables et différents. « comme le positif et le négatif d'une même photographie », solidaires dans une évolution vers le progrès, vers un degré plus haut (et à la fois plus humain, souhaitons-le) de civilisation...



Bateaux pneumatiques, à flotteurs de sécurité

NAUTISPORT

à la Nautique Sportive

19, Rue Pradier - Paris 19^e - Tél. Bol. 36-40

vriers déportés (72, dont 40 mineurs de Carmaux) dépasse largement le nombre d'agriculteurs (13). Cela tient au fait que les maquisards, pris les armes à la main, étaient presque toujours assassinés sur place.

Dans les trois départements, le nombre de déportés « sans profession » est également très fort, 304 en Pas-de-Calais, 277 en Indre-et-Loire, 83 dans le Tarn. Ce chiffre s'explique par la présence de nombreux réfugiés « raciaux », qui n'avaient pas, au moment de leur arrestation, d'activités professionnelles.

et par le fait que, pour cette catégorie, les nazis faisaient la famille entière, femmes et enfants compris.

Il n'est guère de bourgeoisie française qui n'ait été touchée par les arrestations et les déportations, même dans les régions où la résistance était apparemment la moins active. Grâce à ces recherches méthodiques, on commence à discerner plus précisément, dit M. Henri Michel, « quelle bataille la France a livrée entre l'été de 1940 et celui de 1944 ».

Afrique

UN CONFLIT RACIAL SANS MERCI

Le petit Etat du Burundi, ex-colonie belge située entre le Congo-Léopold et la Tanzanie est, depuis plus d'un an, ravagé par des troubles raciaux sanglants qui opposent les ethnies Intu (bantou, qui est largement majoritaire) et tutsi. D'origine nilotique, peuple conquérant, qui formait une aristocratie sur laquelle s'appuyait la colonisation belge. L'actuel souverain du Burundi, le Mwami Mwambutsa IV, est un tutsi.

A propos de ce conflit racial sans merci, qui a déjà fait des milliers de morts, l'hebdomadaire *La Semaine*, de Brazzaville, écrit :

« Il est difficile de s'imaginer qu'en plein XX^e siècle, la majorité de la population d'un pays puisse encore être réduite en esclavage par une petite minorité de seigneurs féodaux pour des raisons uniquement raciales et qu'un tel régime puisse être maintenu par la terreur, les brutalités, les tortures, les emprisonnements et les exécutions. Il est encore plus étonnant de constater que ce régime de sanginaire dictature, non seulement n'est pas dénoncé par les pays civilisés qui y ont des représentants ou des ambassades, mais encore qu'au contraire il continue à recevoir de la part d'un certain nombre de pays, et en particulier des six pays du Marché Commun, au premier rang desquels se trouve la Bel-



— Ore le dire, sale nègre, que tu me m'as pas menacé le premier !

gique, une assistance financière, technique et militaire qui lui permette de durer. Si la voix des malheureux cheylutus a été étouffée, et la population du Burundi réduite au silence, s'élèvera-t-il d'autres voix pour protester contre ces sauvages massacres et pour exiger qu'au Burundi soit rétabli le respect le plus élémentaire des droits de l'homme ?

« Et l'Afrique, elle, antiraciste, ferme-t-elle toujours les yeux devant ce qui apparaît comme sa honte et sa contradiction ? Devant ces férocités inhumaines, en se faisant une conscience tranquille, ne paraît-elle pas ressembler à ces pays qui font la morale aux autres alors qu'ils entretiennent le racisme chez eux ? »

* LE DOSSIER DU MOIS

GHETTOS D'AMERIQUE

LE CAHIER DE LA MISERE NOIRE

UN cahier grand format de 104 pages, sous couverture jaune pâle à caractères bleus, sortait ce printemps, à Washington, de l'imprimerie officielle du gouvernement américain. Son texte avait été élaboré par une commission de trente-six personnes : dirigeants des organisations antiracistes, leaders syndicaux, porte-parole du patronat, universitaires, juristes, ecclésiastiques, hauts fonctionnaires. Tiré à un nombre restreint d'exemplaires, il fut distribué aux 2.400 invités de la Conférence qui se déroula les 1^{er} et 2 juin à la Maison Blanche, et qui avait pour but d'établir un programme de lutte contre les discriminations raciales aux Etats-Unis.

En fait, la Conférence elle-même, convoquée spectaculairement par le président Johnson, en réponse aux revendications pressantes des Noirs, ne pouvait revêtir, dans le cadre et la durée fixés, qu'un caractère symbolique. Les participants divisés en douze sous-commissions, n'eurent pas la possibilité de se réunir en séance plénière. Ils se bornèrent à commenter et à compléter sur les points particuliers qui leur étaient impartis, les observations et les recommandations contenues dans le document préparatoire. Il a manqué un débat général, une synthèse qui aurait pu permettre, à partir d'un bilan approfondi de la situation, de concrétiser un plan d'action systématique, d'en échelonner rationnellement l'application, de préciser les mesures administratives et financières à mettre en œuvre.

L'intérêt principal de la conférence réside donc surtout dans le rapport établi au préalable, dans les quatre chapitres et les 104 pages du cahier jaune, dont les délégués ont souligné le sérieux et l'esprit constructif. S'il reste, après comme avant la conférence, à déterminer de quelle façon, par quels moyens et dans quel ordre seront réalisées les tâches qui s'imposent, du moins ce rapport a-t-il le mérite d'en dresser le catalogue détaillé, et de les motiver par une analyse irréfutable. A ce titre, il constitue, en quelque sorte, une charte pour l'émancipation des Noirs américains ; mais à le lire, on est frappé par la multiplicité des obstacles qu'il faudra surmonter pour éliminer le racisme, ses causes et ses conséquences. Et l'on se demande si, dans l'état actuel des choses, les pouvoirs publics sont à

même d'assurer, voire de tenter, un tel bouleversement...

Abordant tour à tour les questions de l'emploi, de l'enseignement, de l'habitat, et de l'administration de la Justice, les auteurs se sont gardés de toute grandiloquence. Il ne s'agit pas d'un manifeste, mais d'une étude sociologique. Même si, parfois, au détour d'une phrase, perçait l'indignation ou l'amertume, c'est toujours avec la plus grande rigueur que sont présentés les faits. Et les faits, dans leur nudité, suffisent bien, il est vrai, pour que nous ressentions l'horreur et l'étendue de la misère noire.

« Il n'est pas, pour ce pays, peut-on lire, de crise plus affreuse et plus pressante que celle qui résulte de l'insécurité économique des Noirs américains (...) Le chômage des Noirs prend les proportions

des faits qui donnent à penser

■ **VOTER 180 FOIS AU COURS D'UN MEME SCRUTIN** : est-ce possible ? Oui, à la Réunion, affirment trois médecins de l'île, qui témoignent contre la fraude électorale que n'a cessé de dénon-

cer Paul Vergès, accusé d'avoir porté atteinte à l'intégrité du territoire national, et récemment libéré.

■ **VIETNAM** : en jetant le chaos chez l'agresseur, l'Amérique sauve la paix », titre « Carrefour » dans un récent numéro. Les mots n'ont plus leur valeur absolue dans une certaine presse.

■ **LES EMULES DE PETAIN** : « Carrefour » — encore lui — conseille la création d'un service civique semblable aux chantiers de jeunesse pour endiguer le trop plein d'énergie de la jeunesse actuelle.

Travail, famille, patrie !

■ **LE DROIT DE GRACE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE** s'exerçant en faveur de douze condamnés de l'O.A.S., a permis la libération, entre autres de Jean-Marie Vincent, l'auteur du plasticage qui rendit aveugle la petite Delphine Renard.

■ **LE « COLONIAL OFFICE »** — le ministère des Colonies anglais — a disparu. Dix-huit territoires sous administration britannique justifiaient insuffisamment son existence. C'est un signe des temps.

d'un désastre. Même dans le cadre de l'actuelle expansion économique, le taux de chômage, pour les Noirs est d'environ 7 %, soit plus du double du taux des Blancs. Alors que les Noirs représentent 11 % de la population des Etats-Unis, plus de 20 % des chômeurs sont noirs. Dans certaines régions, comme le quartier de Watts, à Los Angeles, 4 Noirs sur 10 sont chômeurs.

Les statistiques font aussi apparaître que les Noirs restent plus longtemps sans travail que les Blancs : plus souvent qu'eux, ils ne trouvent à s'employer qu'à mi-temps, et doivent accepter des travaux et des salaires au-dessous de leur qualification.

Le rapport note, par exemple qu'un Noir ayant fréquenté l'école pendant 16 années gagne, en moyenne, moins qu'un Blanc qui n'est allé en classe que 10 ans. Le chômage frappe tout particulièrement la jeunesse noire : 19 % des adolescents de 16 à 21 ans ne trouvent pas de travail, soit, là encore, le double du taux des Blancs.

Lorsqu'il est embauché, le Noir connaît encore l'inégalité. Les travaux les plus pénibles, les plus sales, les plus mal payés sont généralement son lot. Il est manœuvre, domestique, employé subalterne. Et, indique le rapport du cahier jaune, « les femmes noires travailleuses sont les plus pauvres des travailleurs pauvres. » Il n'y a parmi les salariés noirs que 20 % d'employés alors que le pourcentage est de 50 % pour les Blancs, 7 % des travailleurs noirs appartiennent aux professions libérales ou occupent des fonctions de techniciens, soit deux fois moins que les Blancs... Quant aux ouvriers agricoles sans terre, ils comptent, en proportion, trois fois plus de Noirs que de Blancs.

SEGREGATION POUR 90 % DES ENFANTS

Si l'on considère les revenus, on constate qu'ils sont deux fois plus élevés en moyenne pour une famille blanche que pour une famille noire. Parmi les petits fermiers noirs du Sud, 10 % seulement ont des récoltes d'une valeur commerciale suffisante pour fournir à leur famille plus que le minimum vital.

Cette situation résulte en grande partie de l'attitude raciste des employeurs — et parfois des syndicats — qui fait que l'ouvrier noir est toujours « le dernier embauché, le premier licencié ». Mais elle s'explique aussi par d'autres facteurs liés aux conditions de l'enseignement et de l'habitat.

Les lacunes dont souffre la formation scolaire et professionnelle des Noirs place ceux-ci dans un état d'infériorité par rapport aux Blancs sur le marché du travail. Alors que 50 % des salariés blancs ont terminé leurs études secondaires, c'est le cas pour seulement 30 % des salariés noirs ; le 3/5 des jeunes Noirs de 16 à 21 ans n'ont pas de diplôme secondaire.

C'est dès le début de sa vie sociale que l'enfant noir rencontre le racisme. Malgré tous les efforts accomplis, malgré les lois votées, plus de 90 % des enfants américains fréquentent des écoles prati-

quant la ségrégation. Et les établissements réservés aux Noirs sont, sans exception, d'un niveau inférieur aux autres.

LES GHETTOS

DE « L'AUTRE AMERIQUE »

La question scolaire comme celle de l'emploi ne peut être séparée de celle du logement. La population noire est aujourd'hui en majorité urbaine, y compris dans le Sud. Dans les six villes de New York, Chicago, Philadelphie, Detroit, Washington et Los Angeles vivent 20 % des Noirs américains. Il y a, aux Etats-Unis, 18 villes qui en comptent plus de 100.000. Or, dans tous les cas, ils habitent dans des quartiers réservés, placés généralement au centre des agglomérations, alors que, de plus en plus, les demeures des Blancs et les entreprises industrielles s'étendent dans les banlieues. En conséquence, même si la ségrégation scolaire n'est pas ouvertement proclamée, elle existe en fait, les écoliers étant groupés selon leur quartier d'habitation. A New York, des tentatives ont été faites pour transporter en car des écoliers, noirs ou blancs, dans des écoles éloignées, mais ce système s'avère peu pratique. De même, l'isolement des quartiers noirs fait que leurs habitants rencontrent des difficultés croissantes à se rendre sur les lieux où ils peuvent trouver du travail. A Los Angeles, par exemple, il leur faut jusqu'à deux heures de trajet, dans des autobus aux tarifs onéreux, pour aller simplement au plus proche bureau de placement.

« Quinze millions d'Américains — en raison de leur race — ont pour tout logis,

souligne le rapport, des taudis surpeuplés, et pour toute perspective l'isolement du ghetto. Dans le logement, comme ailleurs, il y a toujours eu et il y a encore deux Amériques. » Deux données essentielles, indique-t-il, contribuent à perpétuer cette situation : les faibles revenus des familles noires qui ne peuvent, en général, payer les loyers réclamés en dehors du ghetto ; et le racisme des sociétés immobilières qui, même s'ils peuvent payer, refusent de vendre ou de louer des logements aux Noirs dans les quartiers habités par les Blancs. Les préjugés de ces derniers font le reste, et jusqu'à présent, les lois votées n'ont pas permis d'imposer des mesures efficaces de déségrégation.

LA NEGATION DES DROITS

Les lois existeraient-elles, le mal ne reculerait pas pour autant d'une façon spontanée. Le chapitre du cahier jaune consacré à « l'administration de la Justice » suffit amplement à le prouver. Trente-six Noirs et militants blancs antiracistes ont été assassinés dans le sud des Etats-Unis, de 1960 au printemps 1965 ; d'innombrables agressions ont eu lieu (coup de feu, matraquages, explosions, incendies d'églises) ; dans le seul Etat du Mississippi, 150 cas de violences racistes sont signalés de 1961 au milieu de 1964. Or les coupables ne sont que très rarement poursuivis.

Le rapport cite le cas précis d'un canton du Mississippi, où, de septembre 1963 à septembre 1964, il y a eu quatre Noirs fustigés et un militant blanc agressé, un Noir blessé par balles et au moins un autre assassiné ; il y a eu aussi plusieurs mani-

festations du K.K.K., avec incendies de croix, et des attaques contre deux maisons de Noirs, ainsi que la destruction par le feu de quatre églises et d'un café fréquentés par les Noirs ; une bombe a explosé au domicile du maire d'une petite ville, qui avait le tort de n'être pas raciste. Dans aucune de ces affaires les autorités ne sont intervenues.

Si les Noirs portent plainte, ils sont généralement déboutés, la plupart des avocats refusent de les défendre, les juges et les jurys, constitués uniquement de Blancs, acquittent leurs agresseurs. Par contre, la police sévit contre les manifestants antiracistes. Or, note le rapport, « le Noir, avec ses supporters, descend dans la rue non parce que la loi n'est pas claire pour lui, mais parce qu'elle n'est pas appliquée. Il sait par une longue expérience qu'un recours aux tribunaux se traduira d'abord, beaucoup trop souvent, par des délais, des frustrations, des injustices et la négation des droits les plus évidents. C'est un bien faible réconfort pour lui de se dire que trois ans plus tard, la Cour Suprême des Etats-Unis lui rendra justice ».

Des remarques sévères situent le rôle de la police dans les ghettos noirs des villes américaines : un grand nombre de Noirs « se plaignent amèrement » des brutalités, de l'attitude discourtoise, des arrestations arbitraires, des discriminations dont se rendent coupables, impunément, les agents racistes. « Des centaines de milliers d'habitants des ghettos voient dans la police leur ennemi. De nombreuses révoltes urbaines de ces dernières années — à Philadelphie, Harlem, Los Angeles — ont éclaté à la suite d'incidents où la police se trouvait impliquée, et les policiers devinrent la cible principale des émeutiers. »

Faute de pouvoir examiner tous les aspects de la discrimination raciale, le rapport ne consacre qu'une page au problème de la santé et de l'hygiène, et demande l'organisation prochaine d'une conférence spéciale à ce sujet. Son but serait de préciser et de modifier les conditions qui entraînent « un taux plus élevé de mortalité infantile et une durée moyenne de vie moins élevée » chez les Noirs que chez les Blancs.

UN EMPLOYEUR MODELE ?

Dans chacun des domaines étudiés, la commission préparatoire de la Conférence, a présenté un nombre impressionnant de suggestions pratiques en vue d'une action efficace contre le racisme. Les mesures proposées par leur nature même, contribuent à mieux montrer encore la profondeur du mal.

Pour résorber le chômage, le rapport préconise notamment la création dans les villes de Conseils Métropolitains du Travail, qui s'efforceraient de favoriser l'embauche de Noirs dans les entreprises, et susciteront pour eux, de nouveaux emplois ; ces Conseils devront examiner individuellement la situation des chômeurs, pourvoir à leur formation professionnelle, veiller aussi aux problèmes de santé, de logement, de transports, d'éducation et de garde des enfants ; ils auront également pour mission d'informer l'ensemble

de l'opinion publique pour combattre les préjugés relatifs au statut économique des Noirs.

Pour les petits agriculteurs, il faut des prêts à long terme, des subventions, une assistance technique et une formation professionnelle ; les propriétaires blancs qui passent des marchés avec l'Etat doivent être tenus d'élever les salaires de leurs ouvriers ; des mesures urgentes sont également suggérées pour améliorer les conditions de vie particulièrement inhumaines des travailleurs agricoles migrants, qui se déplacent en fonction des récoltes.

Le rapport propose encore le financement par l'Etat de grands travaux publics qui permettraient d'employer la main-



La répression ne résout rien.

d'œuvre noire. Dans tous les services de l'Etat, dans toutes les entreprises avec lesquelles l'Etat signe des contrats, la suppression radicale des discriminations raciales doit être exigée. « Il faut que le gouvernement fédéral, souligne le rapport, devienne un employeur modèle à tous égards, et donne l'exemple d'une action positive. Les gouvernements d'Etats et les municipalités devraient aussi devenir des employeurs modèles. »

Tout cela suppose des efforts immenses sur le plan psychologique : pour combattre les préjugés des employeurs et des travailleurs blancs, pour inciter les Noirs eux-mêmes à améliorer leur qualification et à postuler des emplois d'où ils sont actuellement exclus, une armée d'orientateurs professionnels, de sociologues, d'assistants sociaux devra être implantée dans tout le pays. Son recrutement, bien en-

tendu, se fera sur une base non-discriminatoire.

Parmi les diverses autres mesures proposées, on relève : l'élevation des bas salaires, l'interdiction du travail des enfants dans les fermes, le renforcement de l'action syndicale, l'assistance matérielle aux familles les plus pauvres, aux vieillards et infirmes. « Le gouvernement doit accepter explicitement la responsabilité de garantir un revenu minimum à tous les Américains », affirme avec force le cahier jaune.

DES DIMENSIONS STUPEFIANTES...

La lutte contre la ségrégation scolaire implique, selon le rapport, des dispositions à la fois d'ordre financier, législatif et psychologique. La construction et le fonctionnement des écoles doivent être conçus de façon à réduire les effets de la « concentration raciale » dans l'habitat. En particulier, une révision des districts scolaires est à envisager, de sorte que chacun d'eux, englobe à la fois des quartiers blancs et noirs. Outre l'augmentation des investissements dans les écoles défavorisées du sud, la formation d'un personnel enseignant plus qualifié, comprenant un nombre croissant de Noirs, l'aide aux collèges et facultés noirs tant que la ségrégation ne sera pas totale, les rapporteurs proposent notamment la création par l'Etat d'établissements modèles, des sanctions contre les enseignants racistes, la révision des manuels pour qu'ils contribuent positivement à la lutte contre les préjugés raciaux.

Ils font appel aux Eglises, aux familles, aux volontaires, pour qu'ils aident à l'intégration scolaire, et demandent que l'école se préoccupe aussi de la santé, de la nourriture et des conditions de vie de l'enfant. Il faut, soulignent-ils, « préparer les professeurs à enseigner dans des écoles intégrées », et former spécialement les jeunes dans cet esprit.

« Des millions de maisons sont nécessaires pour les familles aux revenus modestes qui présentement n'ont d'autre choix que de vivre dans la crasse, la misère et l'humiliation » : reconnaissant que le programme à réaliser en matière de logement nécessite des milliards de dollars, le rapport constate : « les dimensions de ce programme sont stupéfiantes — mais elle ne dépassent pas les entreprises américaines dans l'espace, les exigences de la défense et la formidable croissance de l'économie nationale ».

La solution de ce problème fondamental suppose notamment que la location et la vente de logements sans discriminations soient imposées à tous les propriétaires pour l'obtention du permis de construire ; la construction par l'Etat d'immeubles où seront exclues les discriminations ; l'obligation pour les agences immobilières de recruter des employés noirs ; l'adoption d'une ferme législation antiraciste contre les gérants d'immeubles pratiquant le racisme ; une action systématique dans l'opinion de la part des organisations sociales, culturelles et religieuses ; une aide matérielle et morale aux familles noires qui cherchent à se loger dans les quartiers jusqu'alors inter-

Plus de noirs que de blancs tués au Vietnam

« Le pays nous a réduits à ce point que les blancs peuvent dire que notre seule voie de salut est de devenir les tueurs rétribués de l'armée américaine. »

Cette constatation de Stokley Carmichael, président du S.N.C.C., est parfaitement confirmée par les chiffres. Les noirs, qui représentent 10 % de l'ensemble de la population américaine forment 14,3 % des effectifs de l'armée de terre, 14,8 % des Marines, et 25 % des effectifs des parachutistes. La raison de ces forts pourcentages est claire : les engagés dans ces corps d'élite viennent tous des bas-quartiers et des ghettos ; comme l'avait très bien souligné le fameux film de François Reichenbach Les Marines, l'armée est le dernier refuge des chômeurs. Il faut noter dans ce sens que 49,3 des soldats noirs se réengagent à l'issue de leur temps, contre 18,5 % seulement de blancs.

Un rapport récent du Pentagone met l'accent sur le fait que le nombre de

noirs tués est proportionnellement plus élevé que celui des blancs. Entre 1961 et 1965, le taux des pertes chez les militaires de race noire a atteint 22,1 %. Aux racistes qui prétendaient que ces pertes plus élevées seraient dues à une incapacité raciale à la prudence et à l'habileté tactique, signalons que sur les 8,3 % de noirs que compte l'aviation américaine, aucun n'a été tué à ce jour. En fait, malgré les démentis officiels, il semble bien que les effectifs noirs soient très souvent affectés aux missions les plus périlleuses.

Il n'empêche que hors de la zone des combats, une ségrégation de fait s'est installée à Saigon et dans les villes de garnison. Ceci explique autant que cela l'impopularité croissante de la guerre du Vietnam au sein des masses noires américaines. Impopularité qui se double d'un sentiment croissant de solidarité avec les Vietnamiens. « Nous menons le même combat », disent aujourd'hui les dirigeants des mouvements noirs américains.

dits : le refus de subventions nationales aux Etats et municipalités qui construisent de nouvelles agglomérations ou la ségrégation serait pratiquée ; l'aide gouvernementale aux groupes privés qui construisent des immeubles ouverts à tous, sans distinctions de race, etc... Parallèlement, les taudis des ghettos noirs devraient être détruits et remplacés par des immeubles modernes, loués sans discriminations.

Sur le dernier point examiné — l'administration de la Justice — le rapport présente également de multiples suggestions. Il demande surtout une « plus grande protection fédérale pour les Noirs et les militants antiracistes », face aux menées qui tendent à les intimider et les faire renoncer à leurs droits. La loi devrait non seulement permettre le châtiement exemplaire des agresseurs racistes, mais aussi l'indemnisation de leurs victimes. Il faudrait aussi sanctionner sévèrement les fonctionnaires, les policiers, les magistrats, les autorités municipales qui n'appliquent pas loyalement la loi, et contrôler la composition des jurys dans les tribunaux, pour que leur composition reflète vraiment celle de la population locale. Le rapport préconise également le renforcement des forces de police fédérales dans les régions où ont lieu des violences racistes. Il va de soi que le recrutement d'un plus grand nombre de Noirs dans les services administratifs et judiciaires améliorerait considérablement la situation. En ce qui concerne la police se pose aussi, essentiellement, la question du recrutement et de la formation des agents, et il faut que les responsables fassent preuve d'une intransigeance rigoureuse à l'égard de tout manquement au respect de l'égalité des citoyens.

LES EFFORTS DES CITOYENS

Même rapide, l'énumération de quelques-unes des mesures envisagées confirme à la fois l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance des moyens nécessaires à cet effet. Les auteurs du rapport se rendent bien compte que leurs propositions doivent entraîner des dépenses massives, et aussi qu'elles mettent en cause, sur bien des points, les structures mêmes de la société américaine. Ces mesures ne sont applicables que si l'Etat s'attaque aux grandes puissances économiques qui profitent de la ségrégation, s'il s'attaque lui-même d'une façon résolue aux racines mêmes du mal, et si une vaste campagne est menée avec tous les grands moyens d'information disponibles. Il en résulterait d'ailleurs — le rapport le souligne à maintes reprises — non seulement un recul du racisme et une amélioration décisive du sort des Noirs, mais aussi des bienfaits dont profiteraient les Blancs pauvres et l'ensemble de la nation américaine dont s'élèverait le niveau économique et culturel.

Ces propositions sont-elles réalistes ? Ce qui est certain c'est que, à quelques détails près, on ne peut guère concevoir autrement une modification sensible de la situation. Mais il est clair que de telles transformations dans la vie nationale ne peuvent se réaliser sans une volonté implacable de les mener à bien. Les auteurs

DES PREJUGES TENACES

Un sondage d'opinion a été mené cet été par l'institut Louis-Harris pour le compte du magazine Newsweek ; il compare l'évolution des réflexes racistes chez les Américains blancs entre 1963 et 1966.

Pour être véritablement significatifs, les pourcentages obtenus devraient tenir compte des régions — nord ou sud ? ville ou campagne ? — différentes. Tels quels, ils donnent pourtant une idée d'ensemble assez peu satisfaisante, en dépit d'une légère amélioration,

	1963	1966
Refusent le voisinage d'un Noir au restaurant	20 %	18 %
— dans l'autobus	20 %	18 %
— dans le logement	51 %	46 %
Refusent d'essayer un vêtement déjà passé par un Noir	38 %	28 %
Interdisent à leur enfant un flirt avec un Noir	90 %	88 %
Né tolèrent pas le mariage mixte d'un ami ou d'un parent	84 %	79 %

du rapport constatent à juste titre : « L'action gouvernementale, si impérative et constructive soit-elle, ne peut réussir si elle ne s'accompagne pas de la mobilisation des efforts des citoyens et des organisations et institutions privées à travers lesquelles ils expriment leur volonté. En réalité, l'action du gouvernement elle-même dépend pour une large part de l'existence ou de l'absence de tels efforts des citoyens. »

Le véritable problème posé est de sa-

voir jusqu'à quel point la pression de l'opinion publique peut amener aujourd'hui le gouvernement fédéral et les autorités locales à s'engager résolument sur la voie ainsi tracée. Cette pression, en raison des lenteurs de l'Administration, ne risque-t-elle pas de prendre des formes violentes ? Et l'impatience bien compréhensible des Noirs ne peut-elle pas imposer des formes de transformations différentes de celles envisagées par la Conférence du 1^{er} juin ?

UN SINGULIER PSYCHOLOGUE

Cinq cent mille exemplaires d'un pamphlet raciste ont inondé les écoles des Etats-Unis. Il n'est pas un instituteur, pas un professeur d'université, qui n'ait pas reçu le sien. Ce pamphlet « Les conséquences de la déségrégation scolaire » se veut une dénonciation des « périls » que fait courir aux U.S.A. le « mélange des races ». Son auteur, le professeur Henri Garrett fut le président — aujourd'hui retraité — du département de psychologie de l'université de Columbia.

Ce singulier psychologue veut réhabiliter la thèse de l'infériorité mentale et biologique des Noirs sur les Caucasiens (?). « Le mélange des races dans les écoles, écrit-il fait baisser le niveau moyen des études, encourage la « frustration », l'absentéisme, la délinquance, les mariages mixtes et rend probable la défaite des Etats-Unis dans un conflit futur. »

Bien évidemment, Garrett se défend de détester les noirs. « Ce sont de superbes animaux musclés quand ils sont en bonne santé » concède-t-il. Mais il alloue une quantité énorme de chiffres, de pourcentages et de statistiques pour « prouver » que le quotient intellectuel moyen des noirs est

de 80 là où il est de 100 chez les blancs.

Le professeur Edwin Davis, membre de l'Association de l'Education Nationale riposte que ces idées ne sont pas neuves, qu'elle auraient pu être excusables, d'un point de vue scientifique, en 1920, et qu'il se fait fort de prouver, en sachant manipuler des données statistiques, que un égale deux. Mais lorsqu'il oppose à Garrett les conclusions de la psychologie orthodoxe, qui ont prouvé que le développement de l'intelligence résulte plus de l'environnement que de l'hérédité, et que le retard culturel de la communauté noire-américaine est causé par son oppression séculaire, Garrett répond que ce n'est là que le point de vue d'une « majorité bruyante ». Il prépare un nouvel ouvrage sur la « destruction de la race blanche par le métissage ».

Qu'un raciste, fut-il universitaire, puisse élucubrer de la sorte, cela n'aurait que peu d'importance s'il ne se trouvait des puissances financières assez considérables pour l'éditer (sous le nom anodin de Patrick Henry Press) à 500.000 exemplaires, et pour diffuser gratuitement cette triste prose à travers les cinquante Etats des USA.

Ce qui s'est passé depuis lors n'est guère encourageant. « Quels que soient les chiffres mis en avant par les partisans de tel ou tel « plan » réformateur, ils sont de cinq à vingt fois supérieurs à ce que les Etats-Unis peuvent ou veulent se permettre tant que dure la guerre du Vietnam », écrit « Le Monde » (4-6-1966). Ce n'est pas une des moindres conséquences de cette guerre que d'empêcher une lutte efficace contre les méfaits du racisme, sans parler des difficultés économiques et sociales qu'elle entraîne, et que les Noirs sont les premiers à ressentir.

D'autre part, les Noirs et leurs dirigeants ont été profondément déçus lorsque le président Johnson a accepté que la Chambre des Représentants adoucit au point de le rendre « insignifiant » le projet de loi destiné à lutter contre

la ségrégation dans les immeubles. Même ainsi modifié, ce projet a d'ailleurs été, à la mi-septembre, rejeté par le Sénat.

Et tandis que se multiplient, parmi les Noirs, les manifestations de colère, tandis que le parti nazi américain et d'autres organisations racistes défient ouvertement la démocratie, la répression policière sévit, le plus souvent, contre les citoyens réclamant l'égalité à qui le président Johnson prêche la patience et la tranquillité.

« LA COLERE MONTERA... »

Mais de tels appels paraissent aujourd'hui bien dérisoires. Si l'on n'agissait pas au plus vite pour atténuer la crise raciale, et les innombrables misères individuelles que révèle le cahier jaune édité ce printemps, si les suggestions qu'il con-

tiennent restaient trop longtemps lettre morte, alors de dramatiques événements pourraient survenir.

Il y a quelques semaines encore, le pasteur Martin Luther King déclarait :

« Des millions de Noirs sont frustrés et rendus furieux, car des promesses extravagantes faites il y a moins d'un an ne sont maintenant que de ridicules débris... Le fardeau passe maintenant aux autorités municipales, d'Etat et fédérales, et à tous les hommes au pouvoir. S'ils continuent à utiliser notre non-violence comme un reposoir pour leur bonne conscience, la colère de ceux qui souffrent de tout un ensemble d'abus, montera. »

Il est grand temps que cet avertissement soit entendu.

Louis MOUSCRON

DE LA NON-VIOLENCE AU « POUVOIR NOIR »

« SINGLES, remontez dans vos archives », « Un seul moyen d'en finir avec les négres... les exterminer ». Les cris sont hurlés par des visages haineux, les pancartes portées à bout de bras ou fixées sur d'énormes Cadillac bondées d'hommes en armes, et qui mugissent sur le pourtour du ghetto noir de Chicago, le lugubre West Side immortalisé par le film que l'on sait. A trois mille kilomètres de l'Alabama, les racistes méprisent les symboles désuets du Ku-Klux-Klan. Ils se rallient à un symbole plus moderne : la croix gammée.

Dans la seconde ville des Etats-Unis, les nazis tiennent la rue. Leur Führer, Lincoln Rockwell, a été arrêté le 29 août dernier pour « désordre sur la voie publique », il a été détenu une demi-heure, et libéré sous une caution de... 25 dollars. Fidèles et journalistes l'attendaient à la porte du commissariat : ses premiers mots, dès qu'il apparut, furent pour dire qu'on allait continuer, en cherchant les négres chez eux : des groupes de choc du Parti nazi américain vont manifester, au mois de septembre, en plein West Side.

A Chicago, les troubles ont commencé au mois de juillet. Tout le monde savait que l'été n'allait pas passer sans difficultés raciales graves. Martin Luther King avait lui-même attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'imminence du péril. La seule incertitude qui demeurait, c'était de savoir où, dans quel ghetto — Watts, Harlem, Cleveland ? — l'étincelle allait jaillir.

Le début de l'été fut torride, dans tout le nord-est des Etats-Unis. Le 13 juillet, il faisait 38° à l'ombre à West Side. C'est alors que la police alla fermer les bouches d'eau sous lesquelles s'ébattaient pour se rafraîchir, les gosses du quartier : elle fut reçue à coups de pierre et de bouteilles, et les bouches restèrent ouvertes. Le lendemain, les forces de l'ordre contre-attaquèrent ; ce

fut une véritable bataille : la fusillade fit deux morts — deux noirs, dont une fillette. — Le surlendemain, 1.500 gardes nationaux, casqués, en battle-dress, avec leurs équipages de mitrailleuses, investissaient West Side.

« Pratique futile », écrit la grande presse internationale en relatant l'origine de ces scènes d'émeutes. Voire. Car enfin, le détail est révélateur : si les enfants noirs des ghettos vont s'ébattre sous les bouches d'eau, c'est parce que la quasi-totalité des logements y sont dépourvus d'installations de douche, et même d'eau courante. La variance va plus loin : il n'existe à West Side ni piscine, ni stade, ni bibliothèque, ni crèche, ni aucune réalisation sociale. L'eau potable est fournie par des compagnies privées, qui se soucient moins du service public que du profit maximum : dans cette métropole à la croissance anarchique, il n'est pas rare, aux périodes de canicule, que l'eau manque. Dans ce cas, c'est toujours le ghetto noir que l'on rationne le premier.

La ségrégation change de visage

Les incidents de Chicago, ceux de Harlem, de Cleveland et d'Atlanta, qui ont défrayé la chronique pendant ces mois de vacances viennent confirmer ce qu'on avait déduit des émeutes et de la répression qui ensanglantèrent Watts, le ghetto noir de Los Angeles, en 1965 : la lutte antiraciste, aux Etats-Unis, change de visage.

Voilà dix ans que le gouvernement fédéral a lancé les premières attaques légales contre le racisme séculaire des Etats du Sud. Après la longue bataille de l'intégration scolaire, deux étapes législatives ont défrayé la chronique de ces deux dernières années : en 1964 fut abolie la ségrégation dans les transports et les lieux publics ; en 1965 fut enfin garanti le droit de vote dans

les Etats racistes du Sud. Dernier volet du triptyque, une législation fédérale, en cours d'élaboration, doit (ici le début 1967, abolir les discriminations en matière de logement. Le vieil héritage de l'esclavagisme est en passe de disparaître, au niveau des lois du moins.

Aussi bien les observateurs ne manquent-ils pas de souligner que le vieux sud perd la vedette, dans toutes les chroniques du racisme : depuis quelques années, c'est dans le nord, où — se plait-on à souligner — le noir est légalement l'égal du blanc, que les affrontements se multiplient et se durcissent.

C'est que la législation n'est qu'un domaine parmi bien d'autres où la ségrégation raciale peut se manifester : dans le nord et l'ouest industriel, où l'immigration noire est récente, la ségrégation est ressentie essentiellement comme un phénomène économique.

Les migrants noirs quittent donc le vieux sud, alléchés ou contraints par les disparités économiques qui partagent le pays : la première ségrégation qu'ils ressentiront dans le nord est celle du logement : il n'y a pas le choix. C'est le ghetto, vétuste et surpeuplé. A Harlem, le moindre deux-pièces est loué 480 à 500 francs : aucun logement nouveau n'y a été construit depuis 1920, malgré un afflux incessant de population : des caves, des garages, des remises ont été aménagées, plutôt mal que bien ; le moindre logement est surpeuplé, ce qui n'empêche pas quelque 30.000 sans-logis de dormir au petit hasard des encornures et des bouches de chaleur.

Ces chiffres sont les résultats d'enquêtes sociologiques approfondies. Mais il est permis de penser sans grand risque d'erreur que les autres ghettos « afro-américains », selon l'expression nouvellement consacrée, ne sont pas mieux lotis.

Encore le logement n'est-il que la première déconvenue. Vient ensuite le tra-

vail. « *Dernier à l'embauche, premier au licenciement* », disent les Noirs en parlant d'eux-mêmes. Bien qu'en principe égaux en droits et en devoirs les noirs n'ont généralement pas de formation professionnelle : ils jouent, dans l'économie américaine, le rôle que tiennent dans l'économie européenne les travailleurs algériens, portugais et africains : main-d'œuvre au rabais, toujours assez heureuse de trouver du travail pour être d'une exemplaire docilité.

Les économistes ont établi que le minimum vital pour une famille new-yorkaise moyenne — un couple et deux ou trois enfants — de 6.000 dollars par an (30.000 francs). Or, à Harlem, le revenu familial moyen ne dépasse pas 3.500 dollars. Ailleurs, la situation n'est pas meilleure : à Watts, la ségrégation scolaire n'existe pas — mais les écoles n'existent pas non plus : les quelques-uns qui fonctionnent prennent leurs élèves à mi-temps : cette improvisation est catastrophique : Watts compte plus de 10 % d'analphabètes. Dans d'autres écoles de Los Angeles, il existe des places en surplus. Mais les enfants de Watts ne peuvent pas y aller : la ville est énorme — pres de 100 kilomètres dans la plus grande dimension — et les transports urbains défectueux et chers (les privilégiés de Watts, ceux qui ont la chance d'avoir un emploi dans les quartiers blancs, dépensent parfois le quart de leur salaire en transports).

La légitime défense

Une association charitable se créa pourtant à Los Angeles, la *Transport a-child foundation*, qui se donna la mission d'assurer le ramassage scolaire à Watts à destination des quartiers privilégiés. L'association réussit à recueillir 30.000 dollars, de quoi tenter une expérience d'une année, au profit de 230 écoliers de Watts. Le résultat fut irréprochable, et l'association demanda aux autorités de généraliser l'expérience : il fallait 300.000 dollars pour assurer à Watts une relative scolarisation. C'était un palliatif relativement peu onéreux. Il fut pourtant rejeté.

Watts n'est pas un cas particulier. Cela explique pourquoi la lutte antiraciste est, aujourd'hui, en train de changer de visage. Les jeunes générations noires ne veulent plus entendre parler d'associations charitables, et la non-violence qui fut l'arme essentielle des intégrationnistes cède de plus en plus le pas à ce que les nouveaux leaders nomment la « légitime défense ». En d'autres termes, il s'agit de rendre coup sur coup, et de ne plus revendiquer « une place à la cuisine », comme disait le poète noir Langston Hughes, mais le *black power*, ce « pouvoir noir » qui effraye, depuis le début de l'été, tous les commentateurs.

En fait, la revendication du *black power* n'a qu'un rapport assez lointain avec le portait qu'en a tracé, dans sa majorité, la grande presse. Certains ont été jusqu'à parler de « racisme extrémiste noir », qui veut « détruire tout ce qui est blanc » ; excellente occasion



La croix gammée, « symbole du pouvoir blanc », est désormais revendiquée par les racistes américains, qui font la chasse aux manifestants intégrationnistes, à Chicago et ailleurs.



Le chef des nazis américains, Lincoln Rockwell, qui est l'un des principaux meneurs des manifestations racistes, et dont chaque discours est un appel au meurtre, a été arrêté... une demi-heure.

(Photos Associated Press.)

de renvoyer tout le monde dos à dos, et d'enrôler l'oppressé et l'opprimé dans une même réprobation condescendante ou agressive.

En nombre croissant de Noirs américains jugent que la lutte non-violente en faveur des droits civiques s'avère un échec. Le Ku-Klux-Klan tire sur James Meredith, et les nazis de Chicago assomment Martin Luther King, qui sont pourtant des modérés. En 1966, il faut aller plus vite et plus loin : un nouveau slogan s'est ancré dans les masses noires, *Freedom now*, la liberté tout de suite.

Cette divergence de tactique n'est pas le résultat d'un banal conflit de générations. La lutte non-violente pour les droits civiques et l'intégration garde toute son audience au sein de la bourgeoisie et de l'église noires. Le sous-prolétariat noir, quant à lui, pose le problème en termes de revendications sociales autant que de droits naturels. Les premiers veulent pouvoir s'asseoir

dans n'importe quel restaurant ; le second exige un « *Plan Marshall* » en faveur des ghettos noirs-américains. James Meredith souhaite que les États-Unis l'emportent au Viet-nam car il se dit « fier d'appartenir à une nation forte » ; Cassius Clay, devenu champion de boxe à force de faire le coup de poing dans les rues de Harlem, répond : « *Je n'irais pas au Viet-nam pour tuer mes frères, les nègres asiatiques.* »

Un sens très clair

Deux grandes organisations intégrationnistes, le C.O.R.E. (Congrès pour l'égalité raciale) et le S.N.C.C. (Student Non Violent Coordinating Committee) ont abandonné cette année le mot d'ordre de non-violence pour celui de « légitime défense », et la revendication d'intégration pour celle de « *black power* ».

Qu'entendent-ils par là ? Le mot anglais *power* ne signifie pas seulement

LES NOSTALGIQUES

L'apparition des croix gammées et du salut fasciste à Chicago ne gêne pas Rivarol, bien au contraire. Robert Anders y va de ses « analyses » habituelles.

« Cette égalité théorique que la loi assure au noir américain, rien dans la vie courante ne lui permet d'en vérifier l'existence concrète », reconnaît-il. Mais le noir-américain, estime-t-il, demeure un sous-homme. Pourquoi ? parce que « sa nature indolente reprend le dessus » ; parce qu'il « est très inférieur au plus primitif des immigrés européens ».

« Il y a certes de nombreuses exceptions, concède Rivarol. Mais alors le Noir qui a réussi oublie très vite ses frères de race. Il cherche à s'intégrer à la Communauté européenne et ne fait plus parler de lui... A moins qu'il ait des ambitions politiques ». Car à Rivarol, le besoin de justice et la revendication de la dignité sont des sentiments inconnus : on y est incapable de prêter à des hommes des sentiments autres que sordides ou mesquins ; sans doute parce qu'on y est incapable de les éprouver.

D'ailleurs Rivarol, proche en cela des nazis américains, ne voit qu'une façon d'aborder le problème noir : la violence. Il faudrait, écrit-il « créer dans chaque ville des unités spéciales, fortes de plusieurs centaines d'hommes choisis pour leur gabarit impressionnant et leurs aptitudes au combat de rue. New-York et Chicago ont mis sur pied de tels éléments très mobiles et n'obéissant qu'à un seul mot d'ordre : éviter la temporisation, toujours nuisible et souvent meurtrière ».

De telles « unités spéciales » ont déjà existé dans le passé : elles s'appelaient SS et SA. Rivarol a des nostalgies tenaces...

pouvoir mais aussi puissance. Mais l'ais sous plutôt une journaliste américaine expliquer de quoi il retourne. Ida Lewis, cette journaliste, écrit dans la revue américaine *Life*, et son texte sur le *black power* est paru en France dans

le *Figaro Littéraire* ; et l'un ni l'autre de ces périodiques ne peut être soupçonné de partialité en faveur de l'« extrémisme noir ».

« Pour quiconque connaît l'histoire des États-Unis, la formule a un sens

Après l'attentat dont James Meredith fut victime lors de la marche des intégrationnistes à travers le Mississippi, le M.R.A.P. envoya un télégramme de soutien aux différentes organisations qui lutent aux États-Unis contre la ségrégation raciale. Nous avons reçu la réponse de Floyd Mac Kissick, avocat et nouveau dirigeant du C.O.R.E. : « C'est magnifique de savoir que nous ne sommes pas seuls dans la lutte que nous menons. »

très clair. Il s'agit ni plus ni moins que du pouvoir du groupe. Les Américains qui ont des intérêts communs ont l'habitude de voter par groupes pour exercer leur influence politique. Il en fut ainsi avec les groupes religieux comme les mormons, les juifs, les catholiques, avec des groupes économiques comme les syndicalistes, les industriels, les médecins et les fermiers, avec des groupes ethniques comme les Irlandais, les Italiens et les Polonais. Il est indubitable que les Noirs américains possèdent une communauté d'intérêts et d'action qui, en portée, dépasse de loin celle des autres groupes de la société américaine.

« Le mouvement noir, dont le « pouvoir noir » est une phase importante, passe de la protestation (morale) au plan politique. Il soutient que la liberté véritable, ce n'est pas seulement la liberté d'action, mais le fait de participer au pouvoir. C'est un éveil politique du peuple noir. »

Il n'est donc pas exact de prétendre que la lutte antiraciste change d'objectif. Elle a simplement accédé à une étape nouvelle, moins dangereuse en elle-même que par le fait que tout progrès réel multiplie les résistances et exacerbe la passion raciste des extrémistes blancs. « Il semble, écrit encore Ida Lewis, que le plus grand danger qui existe, ce n'est pas de voir les Noirs américains se retourner avec une terrible violence contre les Blancs, mais les Blancs se tourner avec fureur contre les Noirs. » C'est exactement ce qui se passe à Chicago.

Georges CHATAIN.

Deux faits positifs

La Cour d'appel de la Nouvelle-Orléans a annulé le 16 août dernier le verdict condamnant à mort deux noirs, Edgar Labat et Altin Poret, accusés du viol d'une femme blanche. La cour a estimé que le procès ne se déroula pas dans les conditions d'impartialité requise, du fait notamment qu'aucun Noir ne figurait au jury.

Cette victoire intervient après treize ans de maquis procédurier ; treize ans et quatre mois que les deux hommes — qui n'ont pas cessé de proclamer leur innocence — ont passés en prison.

Deux membres du Ku-Klux-Klan viennent par ailleurs d'être condamnés en Géorgie. Ils avaient assassiné le 11 juillet 1964, un professeur noir, Lemuel Pell, militant intégrationniste. Le jury de l'Etat, entièrement composé de blancs, les acquitta.

Contre cette complicité inique, le tribunal n'eut encore que le recours d'une astuce juridique. Il inculpa les deux hommes non pas pour meurtre (ce qui n'entre pas dans ses attributions) mais pour « *conspiration visant à priver un citoyen de ses droits civiques* ». La peine maximum prévue dans ce cas est de dix ans de prison ; c'est elle qui fut prononcée.

Dans toute la France - Chez tous les Papetiers-Libraires.

CAHIERS à reliure métallique.
CARNETS à reliure métallique.
COPIES perforées et doubles. Tous formats.
BLOCS de correspondance.

MOBICOP
MOBICOLOR
ECLAIR-COPIES
REGGANE
CLASSICOP
LE CID

STYLOMINE
A CARTOUCHE BUS



créations exclusives,



papeteries de PARIS
STUPAP

et

STYLOMINE

Essayez-les, vous les adopterez !



LES ARTS AFRICAINS A PARIS

Les parisiens ont été comblés cette année. Trois expositions de premier ordre leur ont présenté un panorama, jamais vu en France à ce jour, de l'art africain. Elles ont prouvé à quel point cet art, si à la mode apparemment, reste méconnu, voire inconnu.

La première, *Chef d'œuvre du Musée de l'Homme*, l'été dernier au Trocadéro, n'était pas consacrée au seul art africain, mais à toutes les œuvres que la culture européenne traditionnelle — la culture « occidentale » avec tout ce que cette expression traduit d'étroitesse d'esprit — a, jusqu'à une date récente, vouées aux ténèbres extérieures : vases préhistoriques, bronzes de Bénin, serpents à plume aztéques.

La seconde, venue de Dakar où elle était la pièce maîtresse du premier festival des arts noirs.

Cinq cent cinquante œuvres, réunies sous les voûtures modern' style du Grand Palais composaient en quelques salles un itinéraire prodigieux : dans le temps — les sculptures Nok, venues du Nigéria, sont contemporaines du Parthénon et de la Vénus de Milo —, et dans l'espace — entre l'art religieux éthiopien, venu en droite ligne des icônes byzantines, et tel crucifix angolais du XVII^e siècle, il y a un monde, bien que le sujet soit semblable. L'exposition se concluait sur quelques œuvres européennes — Picasso, Léger, Modigliani, Zadkine... — qui montraient ce que l'art contemporain doit aux influences africaines.

La troisième enfin, *Arts connus et méconnus de l'Afrique noire*, vient à peine de fermer ses portes. Elle présentait, au Musée de l'Homme encore, les pièces maîtresses de la collection de Paul Tishman, un amateur américain qui a passé sa vie à fouiller l'Afrique de fond en comble. A côté d'œuvres

classiques, comme une tête commémorative en bronze de Bénin (notre photo) figurent des pièces rares et mystérieuses : une statue de pierre de l'antique empire de Zimbabwe, dont les ruines cyclopéennes demeurent, debout et inexplicables, en Rhodésie ; une grande statue Dogon, une mère allaitant, d'un mètre soixante de haut, d'un style que l'on n'a « découvert » qu'en 1957.

UN ART DU DELIRE ?

Il n'y a pas si longtemps que, dans les musées, on expose les œuvres africaines autrement que comme des objets curieux ou d'un intérêt purement ethnographique : c'est sans doute pourquoi, malgré un relatif engouement, le public européen demeure encore si fermé à l'art africain (« *Comme c'est amusant* », s'exclamait une dame devant un masque haoulé exposé au Grand Palais). Et puis le racisme n'est pas toujours exempt de bonnes intentions : combien de poètes, d'intellectuels, d'écrivains, n'ont-ils pas chargé l'art nègre de tous leurs phantasmes et leurs délires personnels ?

Tel écrivait naguère que l'art nègre n'est pas un art au sens où l'entend l'Europe, car il est toujours chargé d'une fonction magique et religieuse précise (mais alors, l'art français du Moyen Age ?). Tel autre écrit, à propos justement de l'exposition du Grand Palais : « *L'art nègre est tout à l'opposé de nos arts occidentaux, au art de l'instinct. Il est image de l'invisible, représentation de l'inconscient. Le rêve le commande et avec lui toutes les créatures qui le peuplent, fantômes, monstres, angoisses... Ce n'est pas par hasard si le masque est l'expression la plus achevée de cet art...* », et ailleurs : « *L'adresse, une adresse trop visible souvent, a remplacé (dans la sculpture africaine aujourd'hui) une spontanéité qui, dans sa surprenante*



exubérance, traduisait le mouvement même de la création, sa liberté, sa volonté, son exaltation. » (1).

UN POINT DE DEPART

Des lieux communs de ce genre, pour sympathisants qu'ils soient envers l'art africain, n'en arrivent pas moins à en troubler la richesse et la diversité, à

(1) Daniel Bernet, dans le numéro d'Arts et Loisirs du 15 juin (article de présentation de l'exposition).

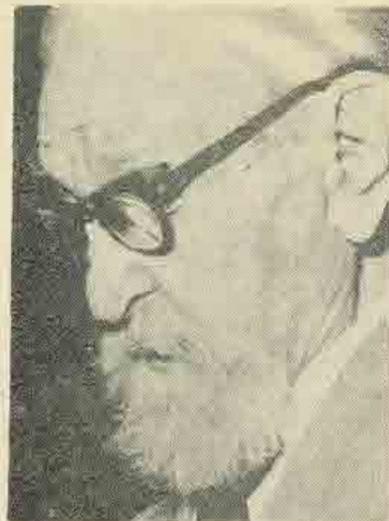
imposer à ses diverses formes une échelle de valeurs créée par une certaine sensibilité occidentale (née en l'occurrence du surréalisme), bref, à lui fixer une place dans un système de pensée qui ne cherche pas à s'ouvrir et à s'enrichir d'un spectacle nouveau et inattendu.

Car enfin il suffisait de parcourir les salles des récentes expositions pour voir à quel point il est arbitraire d'écrire que « le masque est l'expression la plus achevée » de cet art, et de parler à tort et à travers d'instinct, d'inconscient, de rêve et de fantômes. La nouveauté et la valeur de ces expositions, c'est sans doute de prouver justement que l'art africain n'est pas aussi aisément réductible à une catégorie. Les masques les plus menaçants y voisinent avec les visages de bronze d'Ifé (« fondus selon une technique supérieure à maints bronzes européens », précisait le catalogue de l'exposition du Grand Palais), calmes comme des visages de Bouddhas ; les figures abstraites à force de stylisation, y côtoient des portraits d'une ressemblance précise (comme la fameuse série des 120 rois du Congo, dont on put voir les 107^e le roi Misha Pelenge Che) ; près des masques d'or, pendeloques à signification religieuse que portaient les notables lors de cérémonies, les orfèvres nigériens fabriquaient des « bagues à priser » aussi baroques, inutiles, et réalisées dans la pure joie de l'habileté manuelle que les « chefs-d'œuvre » des anciens artisans européens.

Il est une autre légende à détruire, c'est celle du « génie instinctif et inconscient » que l'on prête aux artisans africains. « Les artistes, simples forgerons villageois ou sculpteurs attirés d'une chefferie aristocratique, ne sont pas les aveugles serviteurs d'une tradition esthétique étroite, précise le catalogue de l'exposition Tishman, la célébrité artistique des sculpteurs bien au-delà des frontières de leur propre groupe ethnique est un fait de plus en plus attesté. »

L'art d'Ifé, puis du Bénin, dans l'actuel Nigéria, avait la richesse et la diversité d'un art de haute culture. Les fondeurs y avaient une curiosité et un don d'observation aigu, comme le prouve un portrait en haut-relief d'un chef militaire portugais, daté du XVI^e siècle, outre jusqu'à la caricature. Le Cameroun était aussi représenté à ces expositions par un art d'une extrême variété : masques religieux, trônes de perles aux couleurs chatoyantes, cottes de mailles et armes semblables à celles que portaient les chevaliers chrétiens et musulmans au Moyen-Âge, mais aussi bas-relief contemporain, figurant un marché, et qui est une curieuse synthèse entre un art traditionnel et des préoccupations nouvelles.

Devant une telle richesse, comment décider sans préjugé qu'une œuvre est plus « nègre » qu'une autre ? D'autant que, d'un objet à l'autre, des ressemblances s'esquissent, des influences réciproques se devinent, non mises en valeur par l'exposition parce qu'il s'agit là d'un domaine encore inexploré.



ANDRÉ Spire vient de mourir, à l'âge de 98 ans. Ce poète, qui connut sa première notoriété au début du siècle, à l'époque de Péguy et des Cahiers de la Quinzaine avait été victime d'une certaine éclipse avant de retrouver depuis quelques années, l'audience de la jeunesse.

D'origine juive (au XVIII^e siècle, son ancêtre Abraham Spire, condamné à mort pour « crime rituel » par le Parlement de Metz, avait été sauvé de justesse par une intervention personnelle du Roi Louis XIV), André Spire arriva à maturité à l'époque où l'affaire Dreyfus faisait déferler sur la France la vague d'antisémitisme que l'on sait. Dès cette époque, le jeune poète poursuivait de front,

ANDRÉ SPIRE, POÈTE ET MILITANT...

son activité littéraire et une intense activité militante.

Pour lui, ces deux activités n'étaient d'ailleurs que les deux faces d'un même engagement, d'une même conception de la vie ; il s'en expliqua lui-même dans un article, paru en 1965 dans la revue Europe, consacré à Paul Eluard :

« Laissons au passé les mensonges, les acrobaties de l'Art pour l'Art, les langueurs de la Tour d'Ivoire, cette poésie de jeu qui n'est pas résistance à l'oppression, indignation contre l'injustice, la violence, l'exploitation, la guerre, mais mosaïque de mots, cliquetis d'homophonies, comptage de syllabes dont de faux-lettrés, de riches amateurs et des snobs admiraient le rapetassage par des épigones de Mallarmé. »

En 1912, il fonda l'Association des jeunes juifs, qui allait contribuer, en 1914, à susciter l'engagement de quelque 10.000 immigrants juifs dans l'armée française. La plupart de ceux qui survécurent furent déportés et massacrés vingt ans plus tard ; André Spire put s'embarquer de justesse pour les Etats-Unis, où il allait rester jusqu'en 1946. Ses œuvres principales sont *Et vous riez* (1905), *Poèmes juifs* (1908), *Samaël* (1921), *Poèmes d'ici et de là-bas* (1944). Il écrivit aussi de nombreux ouvrages sur la technique de la poésie, et un ouvrage important (il débordait de vitalité et d'amour de la vie) : *Plaisir poétique et plaisir musculaire*.

Entre les derniers symbolistes, Laforgue, Tristan Corbière, Vielé-Griffin, et les premiers poètes contempo-

rains, Apollinaire et Péguy, André Spire est l'un des premiers promoteurs du vers libre, qu'il mania avec une aisance qui en fait un des poètes les plus importants de ce siècle. Présent aussi dans toutes les luttes du temps, il était membre du Comité d'honneur du M.R.A.P., qui perd un ami et un militant des premières heu-

res. En 1950, il avait publié dans « *Droit et Liberté* » des « Souvenirs à bâtons rompus » d'une grande richesse.

Le poème que nous publions ici, est extrait de *Poèmes d'ici et de là-bas*, recueil écrit en exil aux Etats-Unis. André Spire s'était remarqué

au début de la guerre ; un bébé naquit à l'arrivée du couple à New-York. Partagé entre l'angoisse et l'indignation que lui causaient les premières persécutions antisémites dans son pays, et la joie de cette naissance, il écrivit pour sa fille cette œuvre antiraciste en forme de rêve enfantin :

TU DIRAS PLUS TARD

Tu diras plus tard :
J'ai eu une servante noire.
Oui, mesdemoiselles !
Car je suis née en Amérique.
Quand en Europe
Il y avait un tigre
Et pas mal de chacals derrière lui.

Tu leur diras :
J'avais une servante noire.

Pas une métis de blanc.
Peut-être un peu de jaune

Avec un angle facial très aigu.
Sur la tête, des cheveux plats et lisses,
Coiffés en tiare, luisants d'huile.
Et quand elle passait dans le soleil
Parmi ses mèches
Vibraient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Nous faisons des culbutes sur la pelouse.
Oui, comme moi elle se courbait,
Posait sa tête dans l'herbe
Et patapouf !
Et quand je lui grimpais sur le ventre
C'étaient des rires gloussés,
Des fusées, des cascades,
Et j'en sentais sauter chaque saccade sur ma peau.

Elle parlait aux plats dans la cuisine,
A la râpe, aux pots, aux bouteilles,
Et tout cela remuait sous ses paumes roses,
Et se rangeait dans les armoires
Comme sous les passes d'un enchanteur.
Et mon verre et mon bol
S'élevaient vers ma bouche boudeuse,
Et le sommeil,
Sur mes yeux qui ne voulaient pas se piquer,
Descendait dans son roucoulement et son sourire
Comme des lèvres de tous les anges du Paradis.

Et pourquoi n'aurait-elle pas un sourire d'ange
La face d'une servante noire ?

Il y a bien une vierge noire à Chartres
Et sur tant de mosaïques byzantines.

Et Balhazar, qui suivit l'Etoile jusqu'à la crèche,
N'avait-il pas une face noire
Comme le roc du mont Moriah à Jérusalem ?
Et pourquoi n'y aurait-il pas un bon Dieu noir
Avec les longs cheveux,
La barbe sombre,
Les yeux d'extase
Du roi Cophéua de Burne-Jones à Londres
Assis aux pieds de la petite servante blanche
Aux yeux de pervenche qu'il aime ?

Oui, c'était hier le camp de concentration, hier la guerre d'Algérie, aujourd'hui Hanoï... Il ne faut pas que demain il en soit encore ainsi ; c'est pourquoi « Je devais le raconter », nous dit Macha Rolnikas.

NOUS AVONS REÇU

« LES CAHIERS D'UN MAITRE D'ECOLE », par Jesse Stuart (Nouveaux Horizons).

Une histoire vécue, celle d'un jeune maître de 17 ans, dans un village américain hostile au départ.

« QUATRE SOUS DE MISERE », par Ivan Gold (Grasset).

Cinq nouvelles nous entraînant dans les milieux les plus divers à travers le monde. Lire surtout la nouvelle intitulée : « George Washington Carver Brown », souffre-douleur d'une compagnie de l'armée américaine.

« STERN », par Bruce Jay Friedman (Editions du Seuil).

Un juif parmi des millions d'Américains.

« LE RAVIN DES GITANS », par Fernando Robles (Gallimard).

Des gitans vivent dans un quartier troglodyte de la côte andalouse avec leurs difficultés quotidiennes.

« UNE AME DE BOIS », par Jakob Lind (Collection « Du monde entier », Gallimard).

Des textes, un style qui choquent au premier abord. Puis l'on se rend compte que leur auteur est l'un de ces nombreux hommes élevés dans une atmosphère de lutte, la lutte pour la vie. « Ceux qui n'avaient pas les papiers voulus pour vivre faisaient la queue pour mourir », sont ses premières lignes.

« AU PETIT BONHEUR LA FRANCE », (Hachette).

Un magnifique album de photos de notre ami René Maltête. La beauté plastique et l'humour qui s'en dégagent en font un cadeau de choix.



les livres

« JE DEVAIS LE RACONTER »

Journal d'une petite écolière de 14 ans, d'une petite fille qui se croit comme toutes les autres... mais c'est une petite juive et nous sommes en juillet 1941...

« Le jour commence à poindre. Les chars défilent. Sur la plupart on aperçoit un panneau avec une araignée noire terrifiante : la croix gammée. »

C'est le ghetto - Vilnius - le travail in

et out, et ceux qui sont trop faibles qu'on emmène pour un repos éternel.

Soutenue par la tendresse de sa mère, luttant pour protéger les deux petites Rouben et Raia, Macha veut vivre, sinon, « peut-être que personne ne me cherchera, on m'oubliera, les vivants ne se souviennent pas souvent des morts. »

Puis c'est le camp, seule (la mère et les petits ont été tués...), c'est le camp avec toutes ses horreurs déjà longuement racontées : les femmes qu'il faut aider, soutenir, afin que les SS ne les voient pas affaiblies... celles qu'il faut déshabiller pour le dernier bain, mais dont on ne peut retirer les sabots collés aux pieds gelés... les morts que la terre rejette, diront les croyants, alors qu'il s'agit simplement d'un bras de survivant enseveli essayant de sortir du trou...

« C'est hier, hier seulement que sous ces vêtements battaient des cœurs, respiraient des corps chauds. »

« Hier encore, c'étaient des hommes ! Aujourd'hui, ils ne sont plus ! on les a tués ! Vous entendez : tués ! »



le théâtre

LES PARAVENTS

La bande de trublions qui alla manifester à la représentation des *Paravents*, de Jean Genêt, au Théâtre de l'Odéon, ne pouvait rendre meilleur service à son auteur. L'œuvre toute entière est conçue pour faire sortir le spectateur de ses gonds, et les incidents, les bagarres, la servent mieux que

Les aventures de Petit Riquet, et notamment de ses démêlés avec les saboteurs juifs et les primates nègres sont distribuées gratuitement par les établissements Blavier-Hautefeuille, marchands de chaussures, rue Gay-Lussac à Paris, à tout acheteur.

Une de nos lectrices, militante au M.R.A.P., s'est rendue à la direction de l'établissement pour protester contre la diffusion de tels illustrés. Bien qu'elle ait été très aimablement reçue et écoutée, la distribution des illustrés n'a pas moins continué par la suite.

La maison Blavier-Hautefeuille espère-t-elle, par la diffusion d'une littérature aussi préjudiciable à l'esprit des enfants, accroître sa clientèle ? Nous doutons qu'elle y réussisse...

POISON pour ENFANTS

La bande dessinée est en passe de devenir un art. Elle a son institut, le Centre d'études de la Littérature d'expression graphique, et son organe officiel, Giff-wiff. Le temps est loin où les « Comics » étaient, à l'instar du cinéma, rendus responsables de tous les maux dont souffrait la jeunesse : Tarzan, Mandrake, Tintin et Guy l'Éclair sont les personnages de premier plan du « neuvième art », aussi chargés de mythes et de significations que Rudolph Valentino, Greta Garbo et Brigitte Bardot.

Il n'empêche pourtant qu'à côté de ces nouveaux classiques fleurit une pléthore de bandes dessinées à bas



prix dont l'effet pernicieux reste certain.

Voici par exemple un « héros » qui eut son heure de gloire parmi la jeunesse, le reporter Petit Riquet. D'un bout du monde à l'autre, ce courageux petit Français ne cesse de lutter contre le mal. Le mal, ce sont les nègres, les juifs, les Arabes, les Levantins, les Météques, les Chinois...

Une page du « Barrage de l'Enfer » est particulièrement significative. Les ouvriers s'y mettent en grève pour demander une augmentation de salaire, sous l'influence d'un méchant juif ; c'est alors que Petit Riquet intervient...

que dit le colon ? Que l'arabe est sale, servile, menteur, fourbe, paresseux. Saïd, en bon colonisé qu'il est, s'efforcera donc d'être tout cela à la perfection, jusqu'à en décourager la critique, à en déconcerter le jugement de ses maîtres, ébahis de trouver si parfaite incarnation d'un prototype qu'ils savent bien, au fond d'eux-mêmes, fabriqué.

L'action se déroule pendant la guerre d'Algérie, et c'est ce qui provoqua les bagarres que l'on sait. Pourtant le héros, Saïd, met tant de bonne volonté à être un Arabe tel que le veulent ses maîtres

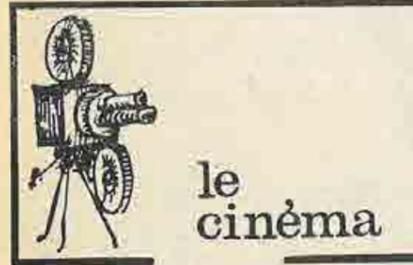
On se retrouve « entre Français », et tout rendre dans l'ordre. Ailleurs, ce sont les Mau-Mau qui sèment la terreur en Afrique... Il n'est pas un page qui ne transpire la pire haine raciale, le mépris le plus bête pour tout ce qui n'est pas « bien français » (seuls les Anglais, bien que ridicules par bien des traits, trouvent grâce aux yeux des auteurs de Petit Riquet).

Lorsqu'on lit, au bas de la dernière page, qu'une telle publication a reçu l'imprimatur de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, on ne peut qu'émettre des doutes sur l'efficacité morale de la législation sur ce problème.

qu'il va jusqu'à trahir ses frères les maquisards du F.L.N.

Jean Genêt, voleur, pédéraste, clochard, bagnard, a choisi, dans toute son œuvre, de chanter la trahison, le mal et le crime ; non pas pour les réhabiliter ni leur trouver de bonnes excuses, mais pour désarmer d'avance la condamnation d'autrui, en la rendant dérisoire en regard du forfait. Dans *Les Paravents*, les forfaits et la crasse de Saïd se heurtent toujours à la compréhension de ses compatriotes qui, ayant choisi le combat politique contre la colonisation et les préju-

gés raciaux, ont adopté (du même coup des critères de jugement qui leur permettent de comprendre, donc d'excuser, les pires fautes, Saïd ne veut ni ne peut accepter l'explication et l'excuse pour un comportement qu'il a choisi inexplicable et inexcusable. Dans *Andorra*, par exemple, Max Frisch racontait l'histoire de l'homme que le regard et le jugement des autres transformait, de l'extérieur, en juif. *Les Paravents* racontent le même drame, mais vécu de l'intérieur, et qui ne se dénoue que par la trahison, le seul crime qui soit vraiment impardonnable.



par René DAZY

« LA GUERRE EST FINIE »

Il ne faut manier le mot « chef-d'œuvre » qu'avec précaution. Disons donc que *La guerre est finie* est un beau et grand film sur un sujet noble, de ceux que 90 % des cinéastes et des producteurs tuent comme la peste au profit des rassurantes banalités.

Un révolutionnaire espagnol, après vingt-cinq ans de lutte clandestine, que la mort peut sanctionner à chaque instant, retourne définitivement en France. Une décision subite le renvoie en Espagne et il roule déjà vers Perpignan quand ses amis apprennent qu'il est brûlé, que la police franquiste l'attend à la frontière. L'alerte est donnée, le réseau des complicités mis en branle. Le rejoindra-t-on avant qu'il soit trop tard ? On nous le laisse espérer.

Moins dense que ne l'était *Hiroshima mon amour*, le nouveau film d'Alain Resnais pêche par quelques décalages trop brusques entre la réalité et sa représentation. Il y a un formalisme un peu maniéré dans certaines scènes érotiques, plaquées sur une action qu'elles ne font pas avancer, et que soutient un chœur pseudo-paradisique. Dans son désir d'humaniser son héros, Resnais l'a trop « bourré ». Car enfin, voilà un « permanent », fut-il membre du parti communiste espagnol, qui se permet, en 48 heures, de faire un voyage épuisant, de coucher avec deux femmes dévorantes et de participer à deux sérieuses discussions politiques, sans compter quelques péripéties annexes. Ma parole, ce n'est plus superman, c'est supermâle.

Ces réserves faites, il nous reste un film émouvant, d'un ton juste, d'une maîtrise sans faille. Et d'une grande



John Wayne, le shérif flegmatique, et Joan Collins, l'aventurière tendre (Rio Bravo)

vérité. Resnais, qui sait choisir ses scénaristes, a trouvé en Jorge Semprun un connaisseur profond de la réalité espagnole. Par le biais d'événements apparemment simples naissent aux yeux des connaisseurs de complexes et fugitives contradictions entre modérés et ultras, émigrés et combattants de l'intérieur, entre « chinois » et « orthodoxes ». Nous assistons à la vie humble et pathétique d'un réseau clandestin. Il n'est pas jusqu'à l'organisation technique (trucage des voitures, falsification des passeports, liaisons, etc...) qui ne soit conforme à la stricte vérité.

ARABESQUE

Il est curieux de constater comment l'espionniste aigle qui sévit actuellement sur nos écrans a fait émigrer ses OSS 117 et autres agents quadruples des capitales d'Europe centrale et orientale vers le terrain actuel de la guerre froide, le Tiers-Monde. Peut-on l'expliquer par le simple souci commercial de dépayser le spectateur, sous les cieux exotiques de l'Égypte, du Liban ou de la Turquie ?

Dans *Arabesque*, de Stanley Donen, nous assistons aux menées obscures, à Londres il est vrai, de citoyens d'un Etat du Moyen-Orient. Il s'agit d'un général et d'un multimilliardaire arabes dont « l'un veut régner sur son pays par l'argent et l'autre par les canons », nous dit Sophia Loren, transformée en charmante odalisque espionne.

Un professeur d'Oxford, mêlé à ces abracadabrantes péripéties, viendra au secours du bon Président de l'Etat en question qui veut, lui, assurer la paix et le bonheur de son peuple... par la signature d'un contrat avec des compagnies pétrolières américaines et anglaises.

Au reste, ce film, qui se veut une parodie luxueuse des « james-bonderies », retombe lourdement dans les ornières les plus profondes. Ceci avec des allusions déplaisantes aux travailleurs arabes en Europe et à la politique anti-

impérialiste de certains pays moyen-orientaux, comme le fait de dépeindre, les partisans du « général », (quitte à laisser passer le milliardaire pour un homme « civilisé ») sous des traits particulièrement hideux et de situer leur quartier général dans un chantier. On n'aura même pas la compensation de la distraction, car on finit par s'ennuyer fortement aux péripéties de cette Arabesque sophistiquée.

RIO BRAVO

Il n'est pas aujourd'hui de signe plus infaillible de l'irréremédiable déchéance d'un genre cinématographique que le fait de voir la production italienne s'en emparer. Ce fut vrai pour le film fantastique et d'épouvante qui nous avait donné ses plus grands chefs d'œuvre aux sombres flammes de l'expressionnisme allemand : c'est vrai aujourd'hui pour le western. Raison de plus de revoir

Librairie CLIMATS

Tous les plus beaux livres

43, Rue de Clichy - PARIS 9^e

Tél. TRI 05-66

le très grand western qu'est Rio Bravo, de Howard Hawks.

Dans le film de Hawks on trouvera justement, outre la très bonne interprétation de John Wayne, presque tous les ingrédients du genre : sheriffs à la détente rapide, gros propriétaires cyniques et criminels, fusillades, jeux de cartes truqués, troublantes inconnues débarquant des diligences, rudes amitiés... Tout cela au rythme, mi-sauvage, mi-mélancolique, de la chanson du coupe-gorge que les Mexicains jouèrent jusqu'à la fin des combats aux Texans assiégés à Alamo et qui dit : « Pas de pitié pour les vaincus »...



par Bernard SANNIER-SALABERT

JOAN BAEZ MARIE LAFORET, ET LE FOLKLORE

J'É voudrais que cet article, consacré pour une fois aux interprètes féminines, me soit l'occasion de rendre un hommage mérité à une jeune chanteuse française connue pour ses rôles cinématographiques, bien avant qu'elle fasse dans le disque la carrière que l'on sait : Marie Laforet (Disque Festival).

La jolie voix de Marie Laforet, en s'appuyant sur des mélodies agréables, aux thèmes simples, aux couleurs sentimentales bien alliées à l'idée que l'on se fait de cette jeune personne rêveuse et romantique, a fait le succès de plusieurs titres de ces dernières années : *Les vendanges de l'Amour* (Festival 451331) Grand prix du Marathon de la Chanson Française 1963-64 ; *Viens sur la Montagne* (Festival FX 1397) ; *La Playa* (Festival 451411), puis récemment *La Bague au Doigt* (FX 451430). Qu'elle chante en Français, en Italien (FX 1383) ou en Anglais, Marie Laforet sait faire partager à ses auditeurs une sensibilité qui est bien autre chose que le résultat d'une expérience de comédienne chevronnée.

Il ne faut pas oublier que notre jolie comédienne, surnommée, à juste titre, « le plus beau regard du Cinéma Français » a fortement participé à cette vogue retrouvée du folklore.

Elle a poussé cette recherche jusqu'à recréer des vieux chants du folklore français : *V'la l'bon vent, Aux marches du Palais* (Festival FX 451347) ce qui est inhabituel dans le commerce de la chanson, plus axé sur les mélodies



Joan Baez

anglo-saxonnes et américaines.

La gloire de Bob Dylan, sa récente venue à Paris, l'intérêt certain de son répertoire, n'a pas permis à mes confrères en discographie de rappeler que c'est Marie Laforet qui a, l'une des premières, mis à son répertoire, une chanson de Bob Dylan : *Blowin' in the wind* (Festival FX 451353) dont le succès a sans aucun doute servi à l'implantation de ce répertoire en France.

UN ENREGISTREMENT PARFAIT

Quant à Joan Baez (Disques Amadeo) c'est le Festival Folklorique de Newport de 1959 qui, du jour au lendemain, l'a rendu célèbre. Les trente mille spectateurs du festival virent arriver un soir sur la scène une jeune fille de dix-huit ans, modestement vêtue d'un chemisier et d'une jupe ; aucune extravagance vestimentaire ne pouvait accrocher l'attention, mais sa voix pure et claire créa d'emblée un climat admiratif et passionné.

Et l'on est tenté de la classer bien au delà des chanteuses de variété habituelles. Est-ce le charme magique de son visage de Madone, la rare qualité de sa voix de soprano limpide et nuancée, la simplicité qui émane de sa présence ? toujours est-il qu'elle a su, par sa personnalité autant que par ses dons musicaux réels, imposer au public et aux critiques de réfléchir et de s'interroger sur les problèmes que, souvent, posent ses chansons.

On ne peut qu'apporter de l'attention à cette jeune femme sérieuse, et, d'abord par respect pour son talent, écouter ses arguments. Et quand on aperçoit qu'elle refuse de payer de ses impôts la somme qui correspond au



Marie Laforet

pourcentage allant au budget militaire des Etats-Unis, elle a plus de poids que ces « néos-révoltés » qui chantent la Paix, les yeux sur le chiffre d'affaire, que nous proposons régulièrement les éditeurs de disques Français.

Fille de Mexicain, elle a, dans sa jeunesse, été traitée de « négresse » par ses compagnies de classe. Sa lutte contre la ségrégation et le racisme n'est pas purement idéologique ; elle a vécu cela.

A vingt-cinq ans elle peut dire, sans chercher l'effet : « *Je m'intéresse avant tout à la politique. Je suis partisan du mouvement mondial pour la Paix... la musique est secondaire à mes yeux...* »

Toute une série de grands microsillons propagent en France l'étonnante présence de Joan Baez :

AVRS 9113 (distribution Chant du Monde, Amédéo) une floraison de chants d'Amour, dont la version originale de *Donna, Donna*.

Le plus récent est *Farwell, Angelina*, (AVRS 9175, distribution CED) qui lui valut avec *Pauvre Rutebœuf* de Ferré, un triomphe lors de son passage à Paris, le mois passé.

Mais le plus extraordinaire témoignage du talent de Joan Baez demeure, pour moi, celui qu'elle a enregistré sous la référence AVRS 9151 (distribution CED) et qui comporte : *It ain't me baby* de Bob Dylan, et l'inoubliable *Bachianas brasileiras* d'Heitor Villa-Lobos, accompagné par huit violoncelles ; Aria d'une beauté envoûtante, ou la voix, solitaire, s'élève en une complainte déchirante sur un contrepoint de cordes dirigées par Maurice Abravanel ; cet

enregistrement demeurera comme l'un des plus parfaits, musicalement et discographiquement parlant, de nos disques.

Rarement la volonté farouche des jeunes de tous les pays de faire cesser les injustices et de lutter pour la Paix a eu, pour s'exprimer, ambassadrice aussi capable ni aussi convaincante que Joan Baez.

LES CHANTS DU GHETTO

Joue-moi donc une petite chanson qui [parle de Paix,
Qu'il soit vraiment la Paix et pas [seulement un rêve,
Que tous les peuples grands et petits [se comprennent
Et que leurs guerres et leurs querelles [cessent. »

... Ces paroles de la chanson « Yidish », cette musique nostalgique et simple, vous la garderez en vous longtemps, bien longtemps après avoir replacé dans votre disquette le très bel album que nous propose le Chant du Monde : LE MUR, chants du Ghetto. Folkways records - FWX, M. 53558.)

Il ne faut, encore une fois, saluer les efforts de cette marque qui s'ingénie à être le témoin de son temps, le reflet de son folklore.



la télévision

L'AFRIQUE A L'HONNEUR

DANS la dernière période plusieurs émissions de la télévision ont posé ou évoqué le problème du racisme. Il n'est pas possible d'en établir la liste exhaustive mais il convient d'en signaler plusieurs.

Ainsi *Chaka*, le poème dramatique à plusieurs voix de M. Léopold Sédar Senghor qui a été présenté à la veille des vacances dans une réalisation de Roger Kahane, sur une musique de Georgette Astorg et Roger Bontry, avec une chorégraphie de Michel Descombey, restera une des œuvres les plus marquantes qu'on ait vues sur le petit écran.

Dans la série « Les femmes aussi » d'Eliane Victor, Gérard Chouhan a mis

en scène au mois d'août dernier « *Un couple comme les autres* », heureux, sans histoires, qui a quatre enfants. Il s'agit d'Olympe et de Maryvonne, lui noir, elle blanche. Gérard Chouhan éclaire avec une grande lucidité la question des « mariages mixtes », montrant quelle somme de compréhension, de petits efforts quotidiens est nécessaire pour arriver à une solution harmonieuse à la construction d'un bonheur, en dépit des préjugés.

Enfin, il faut signaler l'émission de Max-Pol Fouchet « *Les Arts nègres* », dans la série « Terre des Arts » qui sera programmée en principe le 16 novembre.

Ces différentes réalisations positives, bien sûr, ne doivent pas faire oublier certains aspects négatifs : ainsi l'interview le 24 août dernier de Benoist-Méchin, comme « spécialiste militaire » de l'histoire allemande.

Or, Benoist-Méchin, on le sait, fut ministre de Pétain aux côtés de Darlan dès février 1941, comme le précise « Rivarol » qui se félicite naturellement de voir glorifier le Maréchal à la télévision. Ce propagandiste attiré d'Hitler — il fut le traducteur agréé de « *Mein Kampf* » — fut condamné à mort par la Haute Cour de Justice en 1947.

Les auteurs de l'émission n'auraient-ils pas pu trouver un spécialiste moins « scandaleux » ?

LU, VU, ENTENDU...

■ **UNE EMISSION SUR LE PROBLEME NOIR AUX U.S.A.** sera diffusée par le Service radio-scolaire de l'Institut pédagogique national le mardi 25 octobre prochain, de 15 h. 15 à 16 heures.

Cette émission, destinée aux élèves de Cours moyen deuxième année et fin d'études (10 à 16 ans) sera émise par France-Inter modulation de fréquence, et France-Culture modulation d'amplitude.

■ **LE PEINTRE ZARFIN EXPOSE JUSQU'AU 30 OCTOBRE** au château de Laversine, près de Chantilly (sur la route de Couvieux, entre Chantilly et Creil).

■ **L'ASSOCIATION « LES AMIS DE RICHARD WAGNER »**, 14, cours Albert-I^{er}, fondée en 1956, présidente-fondatrice : Lucienne Molina, tient à faire connaître qu'elle n'a aucun lien avec toutes autres associations dans lesquelles serait mentionné le nom de Richard Wagner.

■ **L'ASSOCIATION « TELE-LIBERTE »** PROTESTE contre l'apparition à la télévision de Benoist Méchin, « propagandiste de Hitler en France, condamné à mort par la Haute-Cour de Justice » ; elle demande que « ce genre

de personnage ne puisse désormais trouver accès aux antennes de la radio et de la télévision française ».

■ **LE PEINTRE F. RIVAL** organise au mois d'octobre une exposition sur le thème « Répression ».

Le vernissage aura lieu le samedi 1^{er} octobre, à 17 h. 30, à la Galerie La case d'art, 3 bis, rue des Beaux-Arts, Paris-6^e.

A Noisy-le-Grand a eu lieu d'autre part une exposition d'œuvres de DAVID OLERE, consacrée aux martyrs du nazisme.

■ **UNE FEDERATION DES ARTISTES NOIRS D'EXPRESSION FRANÇAISE (F.A.N.E.F.)** s'est créée aux termes de la loi de 1901. Elle a pour but, notamment, d'assurer une plus large contribution des artistes et auteurs noirs, au rayonnement de la pensée française, et de « tout mettre en œuvre pour fonder à Paris un Centre artistique et culturel d'outre-mer au sein duquel fonctionnerait un conservatoire spécialement réservé aux artistes noirs francophones ».

La F.A.N.E.F. tient une permanence au Syndicat français des acteurs, 22, rue de Chaillot, Paris.

■ **« UNE SAISON AU CONGO »**, pièce d'Aimé Césaire consacrée au martyre de Patrice Lumumba, sera créée à Bruxelles en novembre prochain par une jeune troupe d'étudiants et d'amateurs de théâtre.

Pour éviter que soient exercées des pressions financières à l'encontre de cette œuvre d'une actualité encore brûlante, le spectacle sera monté en souscription. Pour empêcher l'extradition des jeunes Congolais qui participeront au spectacle, un Comité de soutien composé d'hommes politiques et d'artistes belges a été constitué.

■ **MIKIS THEODORAKIS, le MUSICIEN GREC**, connu notamment pour avoir composé la musique du film « Zorba, le Grec », vient d'écrire une « Ballade de Mauthausen », inspirée par le livre de souvenirs de Jakov Kambanellis, ancien déporté à ce camp.

■ **MARC CHAGALL VIENT DE DONNER A L'ETAT FRANÇAIS** un ensemble d'œuvres intitulé « Messages bibliques », qui comprend 17 grandes peintures de 2 x 1,50 mètres, une de 5 x 3 mètres, vingt toiles et une cinquantaine de gouaches de dimensions plus réduites, ainsi que quelques sculptures et dessins.

Un musée sera construit à Nice pour abriter cet ensemble d'œuvres.

la vie du mrap

Le MRAP était représenté

... par son président, Pierre Paraf, à la cérémonie du Jour de l'An israélite, le 11 septembre, à la synagogue de la Victoire ;

... par Charles Palant, secrétaire général, et Alexandre Chl-Kosłowski, secrétaire national à la commémoration des rafles de juillet 1942, à l'emplacement de l'ancien Vel' d'Hiv, le 12 juillet ;

... par Pierre Coula, à la réception organisée le 2 décembre, par les Amitiés Antillaises à l'occasion du 33^e anniversaire du rattachement de la Martinique à la France ;

... par Albert Lévy, à la manifestation commémorative organisée le 18 septembre par l'Union des Sociétés Mutualistes Juives, devant le Monument aux Combattants juifs, au cimetière de Bagneux.

PROBLÈME NOIR

« Sur écran blanc »

Un festival du film antiraciste se déroulera du 10 au 18 octobre à Malakoff, sous le patronage du M.R.A.P.

Six films seront présentés aux cinémas Rex et Palace : J'irai tracer sur vos tombes (Michel Gast), La jeune fille (Luis Bunuel), La chaîne (Stanley Kramer), One potato Two potato (Larry Pierce), La case de l'oncle Tom (Geza Van Radvani), Un gosse de la lutte (Maurice Delbez).

UN TRIPLE OBJECTIF

REUNI le 20 juin à l'Hôtel Moderne, quelques semaines après le grand succès de la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, le Conseil National du M.R.A.P. a examiné les tâches qui incombent à notre Mouvement pour répondre toujours mieux aux exigences de l'actualité, en améliorant son organisation et son implantation.

Dans son analyse de la situation, il a fait ressortir deux données principales :

1. Le racisme, de nos jours, se situe de plus en plus au premier plan de l'actualité : il suffit pour s'en convaincre, d'évoquer les luttes des Noirs américains et les manifestations nazies qui se multiplient aux États-Unis ; l'oppression de l'apartheid en Afrique du Sud ; les menées des nostalgiques de Hitler en Allemagne fédérale ; les excitations à la haine auxquelles se livrent, en France, des journaux infâmes et des organisations avides de violences...

2. L'opinion française manifeste un intérêt croissant pour ce problème : d'où l'abondance des livres, journaux, films ou pièces qui en traitent ; d'où aussi, les prises de position fréquentes contre le racisme, et le vaste courant de sympathie que rencontre le M.R.A.P. dans tous les milieux, particulièrement dans la jeunesse.

Pour cette double raison, notre Mouvement, fort de la confiance qui lui est témoignée, se doit, plus que jamais, de développer l'action antiraciste en France, grâce aux innombrables concours qui s'offrent et s'offriront à lui. C'est au M.R.A.P. qu'il appartient de transformer en lutte la prise de conscience indéniable qui s'exprime actuellement sous les formes les plus diverses. Au sein du M.R.A.P. peut et doit se réaliser le rassemblement dynamique de tous ceux que frappent ou menacent le racisme et l'antisémitisme, des citoyens de toutes appartenances qui entendent défendre, avec la démocratie, les idéaux d'égalité et de compréhension entre les hommes.

La lutte que nous poursuivons n'exclut aucun moyen efficace :

— riposte immédiate aux actes de racisme, par des manifestations, des poursuites judiciaires, la mobilisation de l'opinion publique ;

— prévention, par l'adoption des lois antiracistes élaborées par le M.R.A.P., par l'interdiction de la propagande et les organisations suscitant la haine ;

— solidarité active, avec les victimes du racisme et avec tous ceux qui combattent ce fléau, où que ce soit en France et dans le monde ;

— action culturelle enfin, contre les

préjugés, dans le domaine de l'enseignement d'abord, mais, aussi d'une façon plus générale, par des conférences, des expositions, des débats, un vaste effort d'information.

Il y a beaucoup à faire. Mais, le Conseil National l'a souligné : la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ne se renforcera que dans la mesure où elle sera organisée avec sérieux et animée, à tous les niveaux, par des militants actifs et compétents. Cela doit être, maintenant, notre préoccupation essentielle. Et nous devons en conséquence avoir un triple objectif :

1. Recruter constamment de nouveaux adhérents : l'adhésion est le premier pas indispensable par lequel un antiraciste apporte au M.R.A.P. son soutien matériel et moral ;

2. Constituer partout des comités du M.R.A.P., que ce soit sur le plan départemental, local ou professionnel : ces comités qui assurent dans un milieu donné la présence, le rayonnement et l'action du M.R.A.P., jouent un rôle irremplaçable ; faute d'une telle implantation, nos mots d'ordre, nos initiatives n'auraient aucune chance de rencontrer l'audience nécessaire ;

3. Étendre la diffusion de « Droit et Liberté » : car notre mensuel apporte aux antiracistes les informations qui peuvent les déterminer et les aider à agir ; pour assurer le succès de la nouvelle formule qui se prépare, une vaste campagne d'abonnements et de propagande devra être entreprise.

Le Conseil National a décidé la tenue en octobre d'une conférence nationale, réunissant de nombreux militants et amis, en vue d'examiner plus particulièrement les moyens et les méthodes à employer pour progresser rapidement dans ces trois secteurs complémentaires.

D'ici là, il faut que chacun, militant responsable ou simple ami du Mouvement, réfléchisse à ce qu'il peut faire, à ce qu'il peut suggérer. Toutes les propositions seront recueillies avec reconnaissance et intérêt. Mais il sera plus utile encore de prendre d'ores et déjà, partout où cela est possible, les initiatives, si limitées soient-elles, qui permettront d'enregistrer dans un mois des résultats intéressants.

Le M.R.A.P. n'existe que par la volonté et la bonne volonté de ceux qui jugent nécessaire son action. Plus nous serons nombreux à y participer, plus grand sera le succès.

Albert LEVY.

Pourquoi un comité du « Prêt à Porter » ?

LA création d'un Comité d'Action Antiraciste par un groupe de commerçants et fabricants du « Prêt à Porter », dont l'appel a paru sur une page de notre dernier numéro, a fait quelque bruit dans la profession... et ailleurs. Nous avons demandé à l'un des animateurs de ce Comité, Daniel Hechter, qui en assure la présidence, de nous apporter quelques précisions...

— Jusqu'à présent, nous a-t-il dit, nous étions quelques-uns — la plupart des jeunes — à penser qu'une action devait être menée contre le racisme... Mais il a fallu la rencontre avec certains dirigeants du M.R.A.P., au dernier Salon du Prêt à Porter pour que cette simple convergence de points de vues aboutisse à une initiative organisée. Tout est allé très vite. Et la poignée que nous étions est devenue, après un mois, une bonne quarantaine...

UN DEVOIR DE SOLIDARITE

— Pourquoi une telle action ?

— Le racisme, l'antisémitisme ne nous atteignent pas personnellement dans la période présente. Mais ces fléaux existent. Chacun peut un jour en être victime, et il vaut mieux prévenir que guérir. Et puis, nous éprouvons un devoir de solidarité envers

ceux qui sont actuellement frappés ou menacés de l'être. Nous pensons que toutes les formes de racisme sont liées, et que défendre une seule catégorie de victimes ce serait aussi, au fond, être raciste... C'est parce que nous avons trouvé au M.R.A.P. un état d'esprit véritablement antiraciste que nous nous sommes, avec beaucoup d'espoir affiliés à ce Mouvement.

ÉTENDRE L'INFLUENCE DE « D.L. »

— Quelles méthodes entendez-vous utiliser ?

— Le racisme consiste à humilier certains hommes : nous estimons que l'on doit retourner cette méthode contre les racistes eux-mêmes, du moins ceux qui font consciemment le mal. Une fois démasqués, il faut à leur tour les mettre au banc de la société, les isoler, les boycotter. Il faut qu'ils trouvent à qui parler. Et puis, nous devons favoriser la diffusion des idées antiracistes. Des manifestations publiques, et je dirai même publicitaires sont envisagées. C'est un vaste travail de propagande, d'éducation...

— Et dans l'immédiat ?...

— Nous nous sommes fixés pour première tâche, en élargissant notre

Comité, de donner à « Droit et Liberté » des moyens suffisants pour pouvoir étendre son influence, toucher un nombre toujours plus grand de lecteurs. Nous le faisons parvenir dans notre profession à plusieurs milliers de personnes, à qui nous demandons un soutien.

Mais nous ne sommes pour le moment, d'ailleurs, qu'un Comité provisoire, et nous ne prétendons pas tout régler. Pour avoir l'avis de nos confrères et aussi leur concours, nous allons les soumettre prochainement un questionnaire et organiser un débat.

DANS TOUTES LES PROFESSIONS

— Votre initiative est originale. Pensez-vous qu'elle puisse être répétée ?

— Je le souhaite. Il faudrait que de tels comités se créent dans d'autres branches professionnelles. Je sais que des enseignants antiracistes ont constitué un groupe. De même les étudiants. On peut en concevoir de toutes sortes : travailleurs d'une grande entreprise ou d'une industrie déterminée, médecins, juristes, commerçants de différents secteurs, etc. La multiplication d'initiatives de ce genre ne peut que renforcer l'action contre le racisme.

RETENEZ BIEN CES DEUX DATES : SAMEDI 12 NOVEMBRE, Bal du Comité parisien du M.R.A.P., à

mrap

PRESIDENT D'HONNEUR : Léon LYON-CAEN (Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation) ;
PRESIDENT : Pierre PARAF ; SECRETAIRE GENERAL : Charles PALANT.

COMITE D'HONNEUR
Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Claude AVELINE, Robert BALLANGER, Roger BASTIEN, Jean CASSOU, Aimé CESAIRE, Diomède CATROUX, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Docteur Jean DALSADE, Louis DAQUIN, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Michel DROIT, Georges DUHAMEL, Pasteur André DUMAS, Adolphe ESPIARD, Henri FAJRE, Max-Pol FOUCHET, Marcel GROMAIRE, André HAU-RIQU, Charles André JULIEN, Alfred KASTLER, Joseph KESSEL, Alain LE LEAP, Michel LEIRIS, Jeanne LEVY, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Théodore MONOD, Étienne NOUVEAU, Jean PAINLEVÉ, Jean PIERRE-BLOCH, Marcel PREVANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Françoise ROSAY, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean SURET-CANALE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, Général Paul TUBERT, VERGORS, Docteur WERTHEIMER, Robert ATULY, Vincent AURIOL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Jean LURÇAT, Amiral MUSELIER, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

BULLETIN D'ADHESION

Approuvant le combat de « Droit et Liberté » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

(1) De 1 à 10 F : Ami du M.R.A.P. ; de 11 à 50 F : Souscripteur ; de 51 à 200 F : Donateur ; au-dessus de 200 F : Bienfaiteur.
(2) Rayer les mentions inutiles.

LE CARNET DE « D.-L. »

DISTINCTION

Notre éminent ami, M. Marc-Aurèle BLOCH, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, président du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.) vient d'être décoré de l'Ordre National du Mérite. Nous sommes heureux de lui exprimer nos chaleureuses félicitations.

NOS JOIES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Rachel, fille de notre ami Sally NDONGO, président de l'Association Générale des Travailleurs Sénégalais.

Nos meilleurs vœux au bébé et nos félicitations aux heureux parents.

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de Véronique-Elvire, fille de nos amis Marcel et Evelyne MANVILLE. Qu'ils trouvent ici nos félicitations et nos vœux les plus cordiaux.

Nous apprenons la naissance de Laurent, fils de nos amis Monique et Jean FRYCHER. Nos félicitations et tous nos vœux.

Nous avons appris le mariage de Mlle Liliane DUDICQ, fille de nos amis Antoine Dudicq et Edith Buch, dirigeants du M.R.A.P. de Belgique, avec M. Jean-Pierre MERTENS. Nous leur présentons nos félicitations amicales et nos vœux de bonheur.

NOS DEUILS

C'est avec douleur que nous avons appris la mort de M. Joseph SZTAMFATER, président de la Fédération Générale des Industriels Artisans et Façonniers, décédé brutalement à l'âge de 70 ans.

Une délégation du M.R.A.P., conduite par Charles Palant, qui prit la parole au nom de notre Mouvement, rendit un dernier hommage au grand ami, au dévoué militant que fut Joseph Sztamfater.

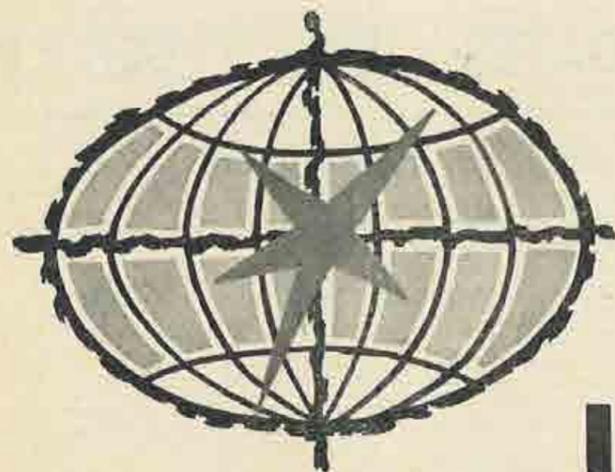
Que Mme Sztamfater et sa famille

trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

Il y a un an, mourait dans un accident de montagne, Gaby ARCHAMBAUD, fils unique de nos amis, M. et Mme Albert Archambaud.

Nous dédions un souvenir ému à ce jeune homme, victime de son courage et de son amour du sport et notre affectueuse sympathie à ses parents si douloureusement atteints.

L'écrivain Paul TILLARD est mort le 27 juillet, à l'âge de 51 ans, des suites de la maladie qu'il avait contractée en déportation, à Mauthausen. Son dernier ouvrage, « Le Pain des Temps maudits », sobre et bouleversant témoignage sur ce camp, s'était vu décerner une mention par le jury du Prix de la Fraternité, il y a quelques mois. Il avait reçu en 1958, le grand prix de la Société des Gens de Lettres et en 1962, le prix des Quatre Jurys. Nous exprimons à la famille de Paul Tillard et à l'Amicale de Mauthausen nos sincères condoléances.



au centre
des connaissances
du monde

LAROUSSE

Dictionnaires, encyclopédies, grands ouvrages d'art, de sciences, de littérature.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

La pièce Mille millions de sauvages et l'Hexagone a été montée en juin dernier au festival de Montreuil. Elle va être reprise, à partir de la rentrée, dans plusieurs villes de banlieue, et peut-être à Paris.

Cette œuvre antiraciste est aussi une œuvre d'un genre nouveau. Sous l'impulsion du Théâtre-Ecole fondé par la municipalité, la population de Montreuil a été conviée à écrire elle-même le texte du spectacle. Mille millions de sauvages est, en fin de compte, l'œuvre collective de 25 personnes.

« C'est du music-hall », disent de ce spectacle les deux responsables, Jean Guérin et Jean-Marie Binoche. Mais du music-hall sérieux. Le racisme y est dénoncé par le ridicule sur scène pendant que des projections montrent parallèlement combien ce ridicule peut tuer. Le titre lui-même de la pièce est parodique : il laisse entendre que les plus sauvages ne sont pas toujours ceux que l'on pense. Nous donnons ci-dessous quelques extraits de cette œuvre.



Elie Kagan.

MILLE MILLIONS DE SAUVAGES... ET L'HEXAGONE

Il s'agit de l'inauguration d'un bidonville destiné aux travailleurs (étrangers) d'un chantier de construction.

Le Président directeur général de la société de construction va couper le ruban tricolore. Auparavant discours et visite. Un ingénieur sert de guide. Un groupe de travailleurs suit le discours et la visite sans aucune réaction. Un ou deux journalistes.

Le Président directeur général (ciseaux en mains) : Mes chers amis, je suis particulièrement heureux de vous accueillir ici, au nom de la population de ce quartier, des diverses autorités et, pourquoi ne pas le dire, au nom de la France elle-même si ouverte et si fraternelle aux travailleurs du monde entier... La France entière est un vaste chantier. A ceux qui viennent animés seulement d'appétits grossiers de luxe et de bien-être, elle offrira peut-être quelques sujets de déception. Mais à vous qui venez à elle dans le seul esprit de travail et de sacrifice à l'effort commun, elle ouvre ses bras tout grands et ne ménage pas ses dons...

Le travail vous a conduits vers nous, nous respecterons ce mouvement spontané, cette vocation librement acceptée. Le travail sera le signe permanent, le caractère fondamental de la vie que nous vous proposons... Ici, vous vivrez loin du luxe inutile, loin des préoccupations individualistes, loin des loisirs superflus et du confort avilissant... Vous vivrez, vous logerez collectivement, fraternellement, dans une dignité frugale. Vous vivrez sportivement comme vous le souhaitez en hommes véritables, dans le seul souci du travail, à son seul service, et dans la pensée de vos chères familles qui comptent sur vous et qui, de là-bas, de très loin prient et vous disent : « travaillez et revenez ! »

L'Ingénieur : Si vous le voulez bien, Monsieur le Président directeur général, nous allons visiter ensemble ces logements fonctionnels, spécialement conçus à l'usage de nos travailleurs africains, spécialement adaptés aux services qu'ils attendent.

Le Président directeur général : « Fonctionnels » dites-vous ? Monsieur l'Ingénieur en chef, peut-on vous demander ce que vous entendez par « logements fonctionnels » ?

L'Ingénieur en chef : Monsieur le Président directeur général, il s'agit de logements conçus, adaptés à la fonction de ceux qui les occupent. Ici, par exemple, ce sont de vastes foyers collectifs destinés à la main-d'œuvre africaine de notre chantier. Nous connaissons bien ces honnêtes ouvriers, leurs goûts simples, leurs habitudes pratiques. Tout ici a été organisé pour y répondre.

Le Président directeur général : Très intéressant ! (La visite a commencé.)

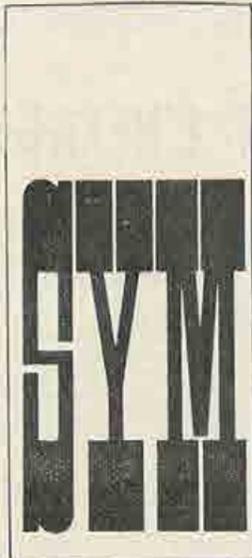
L'Ingénieur en chef : Le vestiaire commun. Chacun trouve ici un crochet au numéro qui lui a été affecté, ainsi que le casier destiné aux gros bagages.

Le Président directeur général : Quelle simplification ! Plus d'armoires, de commodes, de tiroirs. Finis ces horribles problèmes de rangement : je vous envie.

L'Ingénieur en chef : Par ici, Monsieur le Président directeur général. Le dortoir : lits superposés (avec fierté). 32 hommes. On pourrait difficilement faire mieux.

Le Président directeur général : Des bas-flancs ! (avec attendrissement) de véritables bas-flancs ! Nous autres, dans nos logements modernes standardisés, nous avons perdu jusqu'au souvenir de cette vieille tradition française. Je vous envie.

sport montagne plage



Productions SIMTEX

70, Rue des Archives - PARIS 3^e

mille millions de sauvages...

L'Ingénieur en chef : Monsieur le Président directeur général... la douche. Ou plutôt, les douches. Car il s'agit d'une salle-cabine collective. On doit pouvoir doucher de quatre à six hommes à la fois, par groupes de deux ou trois par pomme.

Le Président directeur général : Intéressant ! Pour des hommes pressés, voilà résolu ce problème angoissant de l'attente et du tour de rôle, que nos salles de bains familiales nous imposent encore. Eau chaude ?

L'Ingénieur en chef (ouvrant de grands yeux) : Monsieur le Président directeur général !

Le Président directeur général : C'est plus sain. C'est plus sain... Je vous envie.

L'Ingénieur en chef : Par ici, voulez-vous ? — Voici la salle de vie ou de séjour unique.

Le Président directeur général : L'unique salle ? Oui, voilà qui donnera aux heures de loisirs méritées, un caractère nécessairement collectif.

L'Ingénieur en chef : La table commune 30 places.

Le Président directeur général : Pour 32 hommes ?

L'Ingénieur en chef (rectifiant) : 32 places.

Le Président directeur général : La table commune ! Quelle belle chose ! Et regardez ce bois brut, massif. Savez-vous que nous courons les antiquaires, nous autres, pour trouver à prix d'or de tels meubles. Vous avez là ce qui se fait de plus parisien. C'est ça la France ! Je vous envie.

L'Ingénieur en chef : Les bancs.

Le Président directeur général : Ah ! Pourquoi pas de chaises ?

L'Ingénieur en chef : L'esprit collectif toujours ! Et puis nous avons beaucoup cherché, les experts et moi. Avec une table rustique les chaises jureraient.

Le Président directeur général : Voyez qu'on a pensé à tout. L'art n'est pas absent des préoccupations techniques. Je vous envie. L'éclairage ? Electricité ?

L'Ingénieur en chef : Nous avons eu quelques problèmes... Le pétrole.

Le Président directeur général : Oh ! cette lampe !... Vous avez raison. C'est beaucoup plus poétique. Moi qui rêve toujours de l'heureux temps de nos grand-mères !... (s'extasiant) et ce poêle !

L'Ingénieur en chef : Alimenté par les chutes de bois du chantier.

Le Président directeur général : Oui, oui, un bon feu de bois, le soir dans la chambre. Quoi de plus sympathique ? Après une bonne et dure journée de labeur, se retrouver entre « copains » autour d'une flambée de bon vieux bois !... Vos soirées seront des veillées. Je vous envie, je vous envie ! (Semi-confidentiel à l'Ingénieur en chef.) Et tout cela, pour quel loyer ?

L'Ingénieur en chef : Oh ! Une retenue minime sur le salaire.

Le Président directeur général : Oui, minime, tout a fait minime. J'y tiens. Il n'y a ici, aucune préoccupation commerciale. Il faut seulement, pour le principe, que les usagers participent, si peu que ce soit, aux frais d'équipement et d'entretien.

(On revient au cordon tricolore. Le Président directeur général brandit les ciseaux.)

Le Président directeur général : Eh bien, je suis très satisfait, très satisfait ; je déclare ouvert ce bidonville-pilote, que la France vous confie. Je ne doute pas que vous en soyez dignes. Et maintenant au travail !...

Ou plutôt, pour reprendre une citation sportive de notre Président, et puisqu'étant les bras de la France, vous êtes un peu ses fils, je vous dirai : « Allez France ! »

(Applaudissements)

mille millions de sauvages...

UN groupe de travailleurs (algériens, espagnols, italiens, etc.) défoncent une chaussée, creusent, transportent, déroulent des câbles... sous la surveillance d'un contre-maître français. Un reporter accoste le contre-maître.

Reporter : Pardon, Monsieur...

Contremaître : Monsieur ?

Reporter : Si vous aviez un petit instant...

Contremaître : Ben, c'est-à-dire...

Reporter : Juste quelques questions.

Contremaître (méfiant) : C'est pour les Actualités ? La Télé ?

Reporter : Enfin oui et non. Un reportage.

Contremaître : Ah bon. Le cinéma... tout ça...

Reporter : Qu'est-ce que vous faites ici ?

Contremaître : C'est pour le métro.

Reporter : Ah oui ?

Contremaître : Alors, voyez, on agrandit pour le trafic. Vous aurez là trois grandes sorties avec deux quais supplémentaires. Avec un passage...

Reporter : Et ces gens qui travaillent, là ?

Contremaître : Oui ?

Reporter : Ces gens ne sont pas français ?

Contremaître : Non, ces personnes-là ne sont pas des français. C'est des travailleurs de l'étranger. Viennent tous de l'étranger. C'est, comment dire, en quelque sorte des émigrants. Des travailleurs émigrants.

Reporter : De quelle nationalité sont-ils généralement ?

Contremaître : Algériens, principalement Algériens. Mais aussi des Noirs, alors pour des gros travaux de préparations, de déblaiement, des choses à la journée, la main-d'œuvre sans qualification. Et alors aussi quelques Espagnols et des Italiens. Mais on aime mieux pas.

Reporter : Pourquoi ?

Contremaître : Ben l'Italien, par exemple, vous savez ce qu'on dit, quoi. Au travail, il est jamais le premier. Il a son tempérament. C'est le gars toujours joyeux, remarquez. Bon vivant. Chanteur et tout. Mais pas discipliné.

L'Espagnol, lui, c'est autre chose. Pour un boulonneur, c'est un boulonneur. J'en ai vu qui déblaient leur tonne comme un rien. Mais pas sympa, pas franco. On sait jamais ce qu'ils pensent. Et mauvaises têtes. Revendicateurs. Tâtilons sur les horaires, les feuilles de paie et tout. Le type à histoire, quoi !

Reporter : Et les Algériens ?

Contremaître : L'Algérien, nous, on aime bien. Pas tant pour aller vite. Non, pour le tonnage, on préfère quand même l'Espagnol. Au total, on y gagne. Mais l'Algérien, il est réglo, et docile. Faut le laisser en groupe. Faut pas le mélanger. Faut pas lui en demander plus qu'il ne peut. C'est la race qui veut ça. Mais pour tirer les câbles au coup de sifflet, moi je préfère l'Algérien à tout.

Reporter : Et les Africains ?

Contremaître : Les Noirs ? alors là, c'est la même chose. On peut vraiment leur donner aucune qualification. Difficile à comprendre. Remarquez il y en a de toutes sortes. Parce que l'Afrique, on y pense pas, c'est grand, grand, vous savez. Faudrait connaître et trier davantage.

Mais c'est pas sûr. Moi en tout cas, je crois que le mieux c'est de savoir placer chacun à son travail. Notez bien que le Noir, c'est pas le mauvais bougre. Au contraire, il est brave et pas méchant. Il rigole tout le temps, on sait pas de quoi. Mais difficile à tenir. Entre eux, ils se mélangent même pas. Y a, je sais pas, moi, y a des différences. Même dans leur race. Ils se comprennent pas. Alors comment voulez-vous... Ah ! c'est pas facile... pas facile...

Daniel HECHTER

32, Rue de Trêvise - PARIS 9^e

dans notre courrier

**JULES VERNE,
HELAS !...**

Je viens vous signaler, hélas, un candidat de choix au palmarès de l'antisémitisme que vous publiez dans chaque numéro. Et celui-là est illustre, puisqu'il s'agit de rien moins que de Jules Verne. Jules Verne antisémite, qui l'eût cru ? Au moins à ma connaissance ce grand écrivain ne passait pas pour tel. Pourtant si vous lisez, dans le Livre de Poche, « Le Château des Carpathes », les pages, 10, 38, 47 et 48, sont fort édifiantes et la caricature du juif n'aurait pas été reniée par Hitler.

Comme vous pouvez le constater, tout y passe tant du point de vue physique que moral, et c'est avec une grande tristesse que je vous signale ce fait, car pour moi comme pour tant d'autres, Jules Verne était un de mes auteurs préférés. En espérant que la remarque que je vous fais aura l'honneur d'un de vos prochains numéros, je vous prie d'agréer...

M. ADELSON,
Paris-XIV.

**LES CHIENS, EUX,
SONT ADMIS...**

De passage à la frontière belge, nous nous sommes crus revenus aux temps de l'occupation nazie en voyant à la porte d'un « chocolatier-confiseur » l'inscription : « Interdit aux Nord-Africains ». Cette maison, située à Menin (Belgique), au n° 25 de la rue de Lille, porte l'inscription : « Godiva, chocolatier-confiseur ». « Moka-Palace ».

Ma femme ayant demandé à la serveuse qui se tenait sur le pas de la porte si les chiens étaient admis, la réponse a été toute naturelle et affirmative. Ma femme lui ayant demandé si elle n'avait pas honte de cette inscription digne des nazis, la serveuse a d'abord prétendu qu'elle acceptait quand même les Nord-Africains, puis

qu'on avait mis l'inscription « à cause de sa clientèle » ; elle a ensuite repris la discussion avec un borné : « Allez ! je n'écoute même ce que vous dites ! »

Nous espérons qu'une in-

Monsieur le Président,

C'est avec une grande tristesse mêlée d'indignation que j'ai appris que l'Association des médaillés militaires demandait le transfert des res-

vous adresser cette protestation en songeant à lui et à toutes les victimes de la politique de « collaboration » de Pétain. Je suis certes mauvais juge du mérite militaire de celui-ci, mais ses crimes de 1940-44 ont déshonoré son nom et rendent scandaleuse à mon avis toute cérémonie qui tendrait à le réhabiliter sous couleur d'isoler l'aspect militaire de sa carrière. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président...

M. CLING,
Corneilles-en-Parisis.

EN TOUTE AMITIE...

Comme homme, comme syndicaliste, et comme partisan d'une économie de distribution, j'approuve les actions du M.R.A.P. et agis pour une meilleure compréhension humaine dans le milieu où je vis.

R. CEDOUR,
Le Perray-en-Yvelines
(S.-et-O.).

J'espère que cette modeste contribution vous aidera à poursuivre votre action.

En vous faisant part de mon accord avec les objectifs que vous poursuivez dont j'approuve entièrement le bien-fondé, je vous prie d'agréer...

E. JOURDAN,
Maire de Nîmes.

JE SUIS

ENTHOUSIASME

Lecteur de « Droit et Liberté » depuis quelques mois seulement, je suis littéralement enthousiasmé par la belle tenue de votre publication et par les nobles causes qu'elle défend.

Votre revue suscite déjà beaucoup de curiosité et de sympathie dans les milieux estudiantins et je pense être en mesure, d'ici quelques semaines, de vous adresser nombre de demandes d'abonnements.

Gabriel BENDELAC,
Casablanca (Maroc).

L'ENFANT VIETNAMIEN

Un de nos lecteurs, qui se refuse à « rester inactif devant le drame vietnamien » imprime sur carte postale un poème intitulé « l'enfant vietnamien », et diffusé en français, anglais et espéranto.

Sur un banc
un enfant
et un éléphant
l'enfant sourit sur trois dents
et l'éléphant
est en caoutchouc
américain

Le ciel vrombit
l'enfant bondit
applaudit bondit applaudit bondit
applaudit à l'avion
mignon avion avion mignon

Dans le trou
des morceaux de banc
des morceaux d'enfant
des morceaux d'éléphant
d'enfant de banc d'éléphant de banc d'enfant
d'enfant d'éléphant de banc d'enfant

On pourrait trouver les dents
mais le sourire...

*

Nos lecteurs qui voudraient participer à la diffusion de ce poème-carte postale peuvent passer commande chez l'auteur, Louis Pascau, 6, avenue de la République - 44 Saint-Nazaire.

intervention sera faite pour l'interdiction de cette inscription.

Léon EICHENHOLE,
Lambertart (Nord).

N.D.L.R. — Cette information a été transmise à nos amis du M.R.A.P. belge.

DE VERDUN

A VICHY

Veuillez trouver ci-joint à toutes fins utiles, copie de la lettre que j'adresse au Président de l'Association des Médaillés Militaires :

tes de l'ex-maréchal Pétain à Douaumont. Mon père, Jacques Cling, engagé volontaire, médaille militaire, croix de guerre, etc., blessé à Verdun, était membre de votre association.

Il fut arrêté le 4 mai 1944 par la police de Pétain avec sa femme et ses enfants, livré aux nazis qui devaient l'assassiner à Auschwitz quelques jours plus tard. Ce « petit » héros de Verdun avait le tort d'être juif. (Il avait protesté contre les mesures racistes de Pétain en exposant dans la vitrine de son magasin ses diverses décorations militaires.) Je crois de mon devoir de

VARIEES

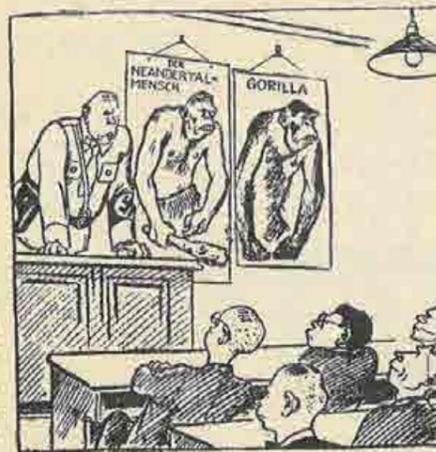
SAGESSE HUMAINE

Parmi les proverbes bantous que voici, il est facile de reconnaître, sous une autre formulation, les mêmes préceptes que nous a légués la tradition française. L'ethnie bantou est majoritaire dans l'Afrique du Sud de l'Equateur, du Congo-Brazzaville au Cap de Bonne-Espérance.

C'est la grandeur du cœur qui compte.
Le riche se plaint toujours.
On ne peut acheter la vie.
Tu détruis la belle ombre de ton arbre, et tu cherches l'ombre des nuages qui filent.
Ce n'est pas le repos qui réduit les distances, mais la marche.
Celui qui accuse les autres trahit ses propres actions et ses propres sentiments.
Ne quitte pas ton hôte en troublant l'eau du puits.

Le crocodile n'est fort que dans l'eau.
Le pouvoir d'un chef ne franchit pas la rivière.
On n'est jamais mordu par le serpent que l'on voit.
Le cœur de l'homme est comme l'abeille, jamais en repos.

Le professeur hitlérien : « Je peux me flatter de ne pas compter de juifs parmi mes ancêtres. »



(Dessin paru dans Der Goetz von Berlichingen de Vienne en juin 1933, à l'époque de l'avènement du nazisme en Allemagne, et des premières revendications de l'Anschluss.)

CONNAISSEZ-VOUS L'ASIE ?

« D. L. » vous propose un « jeu antiraciste ». Il est consacré, dans ce numéro, à divers aspects plus ou moins connus de l'Asie. Soulignez la réponse que vous croyez juste. Vérifiez la justesse de ces réponses en page 12, et comptez vos points.

De 1 à 5 points... hum ! De 6 à 10 points, vous vous êtes déjà intéressés à ce très vieux continent. De 10 à 14 points, votre antiracisme est conséquent. De 14 à 20 points, vous êtes très fort !

	Réponse	Points
1. — Les habitants de l'Inde s'appellent des Hindous	OUI - NON	1
2. — Ils sont bouddhistes en majorité	OUI - NON	3
3. — L'Inde a été le premier pays industriel du monde	OUI - NON	3
4. — Le brahmanisme est une religion née de l'influence du christianisme primitif sur le bouddhisme	OUI - NON	2
5. — Les Japonais sont à l'origine de cette variété de bouddhisme qu'on appelle le Zen	OUI - NON	2
6. — Le Japon est surnommé en Extrême-Orient le « pays du matin calme »	OUI - NON	1
7. — L'Afghanistan est plus étendu que la France	OUI - NON	2
8. — L'ancien empire Khmer s'étendait sur le Cambodge actuel	OUI - NON	1
9. — L'Indonésie est une ancienne colonie anglaise	OUI - NON	3
10. — L'archipel Indonésien est partagé entre trois nations : la Malaisie, l'Indonésie, la République philippine	OUI - NON	2

(Réponses en page 42)

Délices du monde entier

POULET MEXICAIN AUX AMANDES

Choisir une jeune poule très tendre. La couper en morceaux. La mettre dans une marmite avec un oignon, 2 gousses d'ail, 2 carottes, 1 navet, une branche de céleri, persil, sel, poivre, de l'eau en quantité suffisante pour couvrir. Faire bouillir doucement. D'autre part faire revenir dans du saindoux, 150 gr. d'amandes mondées, 50 gr. de cacahuètes, 2 piments rouges (piments desséchés et piquants) et une cuillerée de graines de sésame. Moudre le tout avec deux tomates grillées, 30 gr. de pain préalablement trempé dans du bouillon de la poule. Frire le tout dans du saindoux, saler, poivrer, saupoudrer de cumin, ajouter du bouillon en quantité suffisante pour avoir une sauce assez liée dans laquelle on fait bouillir les morceaux de poule, 20 minutes avant de servir.

LES « BONNES NOTES » DE BERNARD ET CAROLINE

Bernard et Caroline sont deux des plus anciens abonnés de Droit et Liberté. Leur famille, avec leur fille Valéry et leur fils Bruno, a les mêmes préoccupations et les mêmes problèmes que nous tous... Ils ont bien voulu nous laisser jeter, pour vous, un regard sur leurs Carnets, où ils notent, au jour le jour, les trouvailles et les bonnes adresses qui facilitent leur vie ou agrémentent leur foyer.

LUNDI

Ça y est, c'est décidé, les enfants en classe, j'ai un peu de tranquillité, je vais enfin pouvoir réinstaller la salle d'eau, j'ai choisi l'ensemble GROSFILLEX, « à la rose ». Inaltérable et fondue dans la masse sur fond blanc, elle se retrouve partout, de la boîte à pédale à la boîte à sel de bains... et sur le tabouret. Accessibles, ces objets agréables ne dépasseront pas mon budget. C.

MARDI

C'est l'anniversaire de Caroline, les enfants qui n'ont pas de gros moyens, m'ont fait cotiser à leur présent. Valéry offrira des Bas MERCI, couleur muscade, que sa maman porte le soir, dans la journée, Caroline ne porte que des Bas Lido de Paris. — Bruno, lui, sait bien que le flacon d'Eau de Cologne « BIEN ETRE » fait toujours plaisir... et doit se renouveler souvent. B.

MERCREDI

Il faut bien un jour se décider, le temps est venu de changer notre autocuiseur. Ma cocotte SEB m'a toujours donné satisfaction, elle est pratique, économique... je prendrai la taille au-dessus. En m'arrêtant à la papeterie pour commander les cahiers des enfants, j'ai trouvé au rayon librairie le très beau livre de

Micheline Maurel : Un camp très ordinaire (Editions de Minuit), cet émouvant témoignage du camp de Ravensbruck, qui est tellement intéressant... qu'on ne me le rend jamais quand on me l'emprunte. C.

JEUDI

Pour le mariage de Simone — qui est si snob — je ne pouvais pas remettre aux enfants les tenues qu'elle leur connaissait. Bernard n'était pas chaud pour ces nouvelles dépenses.

Chez PRONUPTIA, « La Maison du Bonheur », 13, Faubourg-Montmartre (PRO 23-79), un personnel charmant et compétent a fait taire ces scrupules. Pour une dépense raisonnable, ils seront tous deux de ravissants servants d'honneur, dans de fraîches tenues, jeunes et pas spécialement « de cérémonie ». Car Pronuptia ne s'occupe pas seulement des mariées, mais aussi de tous les participants au cortège. C.

VENREDI

Nous allions oublier le cadeau de mariage. Le cristal m'a toujours semblé de mise en cette occasion. Après avoir fait le plein au Garage ESSO, nous irons choisir notre présent dans la Galerie d'exposition DAUM, 32, rue de Paradis (PRO 14-91). Daum adresse gracieusement un très beau catalogue qui nous a permis de fixer notre choix. B.

SAMEDI

C'est le jour du hobby de Bernard : la philatélie. Chez M. ZELLA, 27, boulevard Poissonnière, Paris-2 (236-18-52), je sais que je trouverai toujours toutes les nouveautés. Pour ceux qui, comme lui, font des collections thématiques, le petit magasin de M. Zella est une aubaine. Le catalogue de nouveautés qu'il adresse partout sur simple deman-



de, annonçait une série de quatre valeurs sur le Centenaire de l'émancipation de l'Esclavage, à l'effigie de Lincoln : 0,50 F - 1 F - 25 F et 100 F, de la République Togolaise. Mais je sais qu'il aura aussi envie des trois valeurs du Festival Mondial des Arts Nègres, édités par la République Centrafricaine et le Congo. C.

DIMANCHE

Répondre au courrier et régler les bons de soutien du M.R.A.P. pour le tirage du 20 novembre.

(Rubrique réalisée par Caroline Cassellari-Zay et Bernard Sannier-Salabert.)

PLAQUES DE
PROPRETE
REPRODUCTION
DE BRONZES
ANCIENS

Dorure
Ciselure

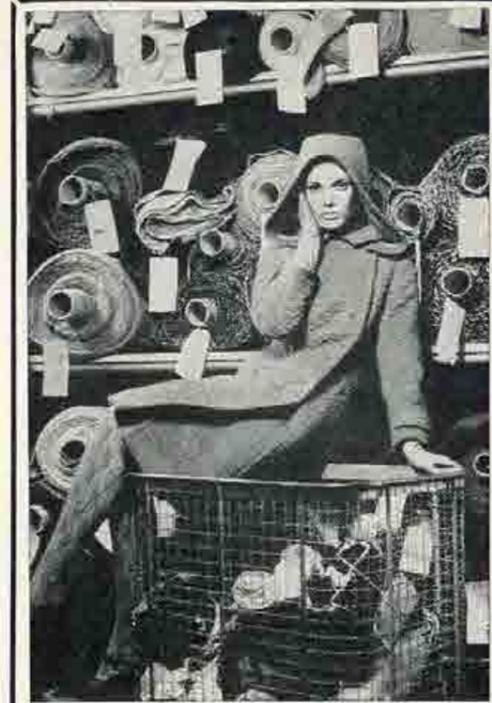
Aubier
Cuny

74, Fg. Saint-Antoine
Paris 12
DID. 36-36

53, Rue de Sèvres - SEG 36-48

NADINE
BERGER

Des collections Jeunes Filles dans la ligne



modèle
« récré-
ation »

tissus de
lalonde

SONOCO

27, rue des Jeûneurs - Paris 2^e

CONNAISSEZ-VOUS L'ASIE ?

(Réponses de la page 41)

- 1. NON.** Ce sont des Indiens. Le mot Hindou désigne l'appartenance à une religion, l'Hindouisme, qui est une variété de brahmanisme (voir réponse numéro 2). Il existe des Indiens hindous comme des Indiens musulmans ou chrétiens.
- 2. NON.** La religion qui compte le plus grand nombre de fidèles en Inde est l'hindouisme brahmanique. Le Bouddha qui prêcha son enseignement au Ve siècle avant l'ère chrétienne était bien un prince de l'Inde du Nord (son nom était Siddhartha Gotama), mais la religion qui se fonda ensuite en se réclamant de lui, si elle connut un grand rayonnement en Inde, y déclina de siècle en siècle, jusqu'à disparaître presque complètement. Dans l'Inde d'aujourd'hui on ne compte plus que quelques centaines de milliers de bouddhistes sur une population de 450 millions d'habitants. Toutefois, il est important de savoir que le Bouddha, comme le Christ d'ailleurs et en général comme tout homme réputé saint quelle que soit sa religion, est honoré et comme intégré à la religion très ouverte des Hindous.
- 3. OUI.** Lorsque les Portugais y débarquèrent au XVI^e siècle, l'Inde était le premier producteur de textiles du monde, dont les productions s'exportaient jusqu'en Occident (les Indiennes).
- 4. NON.** Le brahmanisme, vieux de près de 3.000 ans, est antérieur de cinq siècles au bouddhisme et d'un millénaire au christianisme.
- 5. NON.** Ce mot qui signifie méditation, vient du chinois : chan, et ce mot lui-même vient du sanscrit : dhyana. C'est un moine bouddhiste, mais originaire de l'Inde, qui se rendit en Chine au VIII^e siècle pour prêcher un enseignement très particulier qui devait passer de Chine au Japon, où il connaît une grande fortune, aujourd'hui encore.
- 6. NON.** Le Japon est l'Empire du Soleil Levant (figuré sur son drapeau). C'est la Corée qui est surnommée ainsi.
- 7. OUI.** Il couvre 650.000 kilomètres.
- 8. OUI.**
- 9. NON.** Elle fut colonie hollandaise jusqu'en 1946.
- 10. NON.** Il existe aussi un protectorat anglais, le Sultanat de Brunéi (dans l'île de Bornéo), la colonie portugaise de Timor, et la partie orientale de l'île de Nouvelle-Guinée, qui appartient à l'Australie.

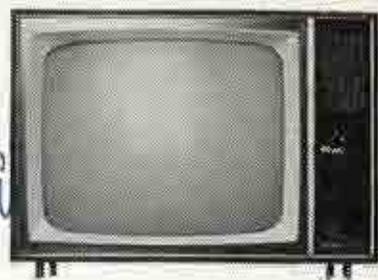
MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE

perrier

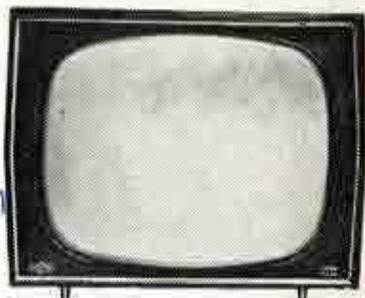
le champagne
des eaux de table



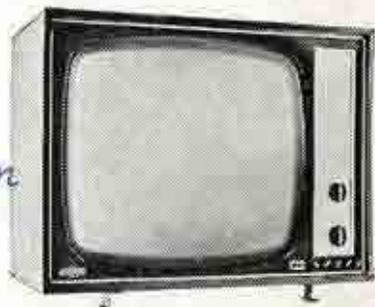
Radiola ? *oui*



Grundig ? *non*



Ribet-Desjardins ? *non*



Téléfunken ? *non*



en tous cas toujours moins cher

à la

f.n.a.c.

Comment vous y reconnaître entre toutes les grandes marques et tous les modèles de téléviseurs ?

Seule la F.N.A.C. vous dira tout sur tous les modèles existants. Avantages ou inconvénients. Que vous achetiez ou non.

Si vous achetez, vous paierez beaucoup moins cher que le prix normal. Car la F.N.A.C. fait systé-

matiquement les remises les plus fortes. Et elle assume elle-même avec diligence le service après-vente. T.V., radio, haute-fidélité, disques, électro-ménager : vous verrez, à la F.N.A.C., tout est plus intéressant. 6 Bd de Sébastopol (métro Chatelet) Du mardi au samedi de 10 h. à 19 h. Le mercredi (et exceptionnellement le jeudi 23 décembre) jusqu'à 21 h. Le lundi 20 décembre de 13 à 19 h.